



RENFORCEMENT DU RÔLE ET DE LA PLACE DES SOCIÉTÉS CIVILES DU SUD DANS LA MISE EN OEUVRE D'UN AGENDA 2030 TRANSFORMATEUR



A la croisée des Enjeux Électoraux, de la Gouvernance Participative et du Développement Durable

Dispositif d'Appui Conseil
aux Collectivités Territoriales



PAROLE À...



SOMMAIRE

Sigles et abréviations	4
Mots du Directeur Exécutif	6
Contexte de l’initiative Parole à...	7
Chronologie des interventions	8
Biographie des intervenants.	11
I. Quelles sont selon vous les caractéristiques de l’ élu (e) local (e) idéal (e) en termes de gestion de sa collectivité territoriale ?	13
II. Quelle posture du citoyen modèle en termes d’engagement et de participation citoyenne dans la construction du développement de son territoire en ce contexte pré-électoral ?	23
III. Une recommandation qui vous tient à cœur en direction des prochaines élections et des élus locaux.....	47
Conclusion	60

SIGLES ET ABBREVIATIONS

CAEL : Cellule d'Appui aux Elus Locaux

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

COSEF : Conseil Sénégalais des Femmes

CSDH : Comité Sénégalais des Droits de l'Homme

CT : Collectivités Territoriales

ECOPOP : Espace de Co-production des Offres Populaires pour l'environnement et le développement en Afrique

ENA : Ecole Nationale d'Administration

NTS : Nouveau Type de Sénégalais

ODD : Objectif de Développement Durable

OIDP : Observatoire International de la Démocratie Participative

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation de la Société Civile

PCA : Président du Conseil d'Administration

PELL : Prix d'Excellence du Leadership Local

PNDL : Programme National de Développement Local

PRONAT : Protection Naturelle des Terroirs

SMART : Spécifiques-Mesurables-Atteignable (réalistes)-«Relevant» - Temporel

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

UAEL : Union des Associations d'Elus Locaux

UCAD : Université Cheikh Anta Diop

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

”

« Aujourd’hui, plus que jamais, les communautés, dans leurs diversités et origines, doivent servir de point de départ et de point d’arrivée à la construction de leurs Territoires. Le sentiment de Marginalisation et d’Injustice sociale est la plus puissante des bombes ! Donnons du sens à la parole de TOUS : Jeunes, Femmes, Enfants, Personnes du troisième âge, Personnes handicapées. »

“

MOTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

L'environnement international, sous régional et national est marqué par un climat de conflits incessants et d'insécurité à l'approche de scrutins (présidentielles, législatives ou même locales) doublé d'un défi de résilience des villes et territoires face à la pandémie du Covid-19 et d'autres enjeux. La situation géopolitique mondiale qui prévaut actuellement n'est pas sans conséquence sur les collectivités territoriales africaines de manière générale et sur celles sénégalaises de manière spécifique.

Le Sénégal étant à l'orée des élections locales du 23 Janvier 2022, le repositionnement de la gouvernance locale pourrait servir de rempart pour le développement économique local. En fait, la bonne gouvernance locale exige aujourd'hui des transformations profondes, un changement de comportements voir même de paradigmes. Le contexte actuel et les enjeux de la démocratie appelant à des attitudes de forte citoyenneté en termes d'engagement et de participation.

En termes de droits et devoirs du citoyen modèle et de l'élu local idéal, un panoplie d'orientations peuvent être passées en revue et discutées suivant plusieurs angles de réflexion. C'est sur cette base que l'organisation Enda ECOPOP s'est approchée d'éminents experts de la décentralisation et gouvernance locale pour recueillir leurs expériences, leurs connaissances et leurs histoires à travers des capsules mis en ligne sur les différentes plateformes digitales de l'organisation. Dans la continuité de son action quotidienne au service des communautés de base et des collectivités territoriales en Afrique, Enda ECOPOP poursuit la réalisation de son axe fondateur.

Au terme de ce processus, je voudrai me réjouir de la formidable mobilisation et l'engagement des personnes ressources qui sont intervenues avant, pendant et après les élections locales. L'objectif principal de Parole A... était de pacifier l'espace public, aider les citoyens à faire leurs choix de leurs dirigeants, renforcer notre procédure de décentralisation et de gouvernance locale.

Ainsi, ces monuments de la décentralisation ont, d'une part, sensibilisé les citoyens par rapport à leur posture propre en lien avec leur engagement et leur participation citoyenne dans la construction du développement de leur territoire. D'autre part, ils ont donné des caractéristiques qui permettent d'identifier un élu local idéal en termes de gestion de sa collectivité territoriale tout en dégagant des recommandations phares allant dans le sens de la préservation de la paix au Sénégal.

Bachir KANOUTE

CONTEXTE DE L'INITIATIVE PAROLE À...

Au niveau des territoires, il est aujourd'hui fondamental voir décisif que la gouvernance locale soit améliorée, renforcée pour garantir la paix, la sécurité et la résilience des communautés. Il est fondamental que la gouvernance locale, repositionnée, soit un rempart pour le développement économique local. L'inclusion sociale, les conflits dits communautaires, la durabilité environnementale, la lutte contre les changements climatiques sont autant d'enjeux qui guettent citoyens et élus. Un état de fait qui nécessite l'application des valeurs intrinsèques de la bonne gouvernance à l'échelon local.

Le contexte actuel a conduit actuellement à une étroite inclusion de la gouvernance locale dans les approches de développement durable comme le stipule l'ODD 16 qui milite pour la paix, la justice et l'émergence d'institutions efficaces à tous les niveaux. La bonne gouvernance locale exige aujourd'hui des transformations profondes, un changement de comportements voir même de paradigmes. Le contexte actuel et les enjeux de la démocratie appellent à des attitudes de forte citoyenneté en termes d'engagement et de participation. Les enjeux des territoires en termes d'opportunités économiques ou de menaces sociales exigent des aptitudes SMART aux élus locaux.

Et, aujourd'hui ce que nous constatons, c'est l'apparition d'une nouvelle vague de « potentiels élus locaux », un « nouveau type d' élu local » communément appelé les « indépendants » n'ayant jamais géré une collectivité territoriale ou ayant eu des parcours « atypiques » qui fera face à des citoyens de plus en plus exigeants dans leurs demandes sociales et qui prennent davantage conscience de la place qu'ils doivent occuper dans la construction du développement de leurs territoires.

Conscients de tous ces enjeux, dans un contexte pré-électoral des locales de janvier 2022, Enda ECOPOP en partenariat avec l'union européenne dans le cadre de l'Action de Renforcement du rôle et de la place des sociétés civiles du Sud dans la mise en œuvre d'un agenda 2030 transformateur a initié **PAROLE A...** Cette initiative a offert un cadre, aux allures de lieu d'apprentissage par les pairs, où des personnalités de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement territorial ont partagé leurs histoires, leurs connaissances et leurs expériences.

Aussi pertinentes et différentes les unes que les autres, ces interventions ont marqué les esprits de par leur qualité mais aussi leur pertinence. Elles sont articulées autour de trois axes majeurs constituant l'épine dorsale de ce livre blanc numérique. Il s'agit :

- ❖ Quelles sont, selon vous, les caractéristiques de l' élu (e) local (e) idéal (e) en termes de gestion de sa collectivité territoriale ?
- ❖ Quelle posture du citoyen modèle en termes d'engagement et de participation citoyenne dans la construction du développement de son territoire en ce contexte pré-électoral ?
- ❖ Une recommandation qui vous tient à cœur en direction des prochaines élections et des élus locaux.

PAROLE À...

Initiative de Sensibilisation, Mobilisation, Accompagnement (ISMA) des citoyens et élus locaux du Sénégal



PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...

MME MARIAM SOW
DIRECTRICE GÉNÉRALE
D'ADMINISTRATION

DIMANCHE
28 NOVEMBRE 2021
À PARTIR DE 11 HEURES

Partenaires

enda ENDA TM ENDA ECOPOP

LUXEMBOURG

PAROLE À..

Initiative de Sensibilisation, de Mobilisation, d'Accompagnement (ISMA) des citoyens et élus locaux du Sénégal



PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...

BACHIR KANOUTÉ
COORDONNATEUR EXÉCUTIF ENDA ECOPOP

DIMANCHE
05 DÉCEMBRE 2021
À PARTIR DE 11 H 00

Partenaires

enda ENDA TM ENDA ECOPOP

LUXEMBOURG

PAROLE À...

Initiative de Sensibilisation, Mobilisation, Accompagnement (ISMA) des citoyens et élus locaux du Sénégal



PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...

M. BIRAM OWENS NDIAYE
EXPERT INDÉPENDANT EN POLITIQUE DE DÉCENTRALISATION

DIMANCHE
12 DÉCEMBRE 2021
À PARTIR DE 11 H 00

Partenaires

enda ENDA TM ENDA ECOPOP

LUXEMBOURG

PAROLE À...

Initiative de Sensibilisation, Mobilisation, Accompagnement (ISMA) des citoyens et élus locaux du Sénégal

PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...

DIMANCHE
19 DÉCEMBRE 2021
À PARTIR DE 11 H 00

Partenaires

M. FALLILOU MBACKÉ CISSÉ
EXPERT PROFESSIONNEL EN RECONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.

enda ENDA TM & ENDA ECOPOP

LUXEMBOURG INVESTISSEMENT

PAROLE À...

Initiative de Sensibilisation, Mobilisation, Accompagnement (ISMA) des citoyens et élus locaux du Sénégal

PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...

DIMANCHE
26 DÉCEMBRE 2021
À PARTIR DE 11 HEURES

Partenaires

MME. ABY SILLA CAMARA
INGÉNIEURE DIRECTRICE DE LA COTE D'IVOIRE EN PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.

enda ENDA TM & ENDA ECOPOP

LUXEMBOURG INVESTISSEMENT

PAROLE À...

Initiative de Sensibilisation, Mobilisation, Accompagnement (ISMA) des citoyens et élus locaux du Sénégal

PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...

DIMANCHE
02 JANVIER 2022
À PARTIR DE 11 HEURES

Partenaires

M. ALDJOUNE TINE
ANCIEN PRÉSIDENT DU CA (CAMARA) NATIONALE DES CHAMBRES RÉGIONALES, PRÉSIDENT INSTITUTIONNEL POUR LE SÉNÉGAL À L'ÉTRANGER ET AU CHEF LIEU, COORDONNATEUR AU BUREAU CENTRAL

enda ENDA TM & ENDA ECOPOP

LUXEMBOURG INVESTISSEMENT

PAROLE À...

Initiative de Sensibilisation, Mobilisation, Accompagnement (ISMA) des citoyens et élus locaux du Sénégal



PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...

M. OUSSEYNOU TOURE
MEMBRE DU COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION
RESPONSABLE DES COORDONNÉS REGIONALES
DE LA COMMISSION ÉLECTORALE

DIMANCHE
09 JANVIER 2022
À PARTIR DE 11 HEURES

Partenaires

enda 

PAROLE À...

Initiative de Sensibilisation, Mobilisation, Accompagnement (ISMA) des citoyens et élus locaux du Sénégal



PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...

MME. AWA GUEYE THIOUNE
MEMBRE DU COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION
RESPONSABLE DE LA COORDONNÉE RÉGIONALE
ÉCART NATIONALE DU COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION

DIMANCHE
16 JANVIER 2022
À PARTIR DE 11 HEURES

Partenaires

enda 

PAROLE À...

Initiative de Sensibilisation, Mobilisation, Accompagnement (ISMA) des citoyens et élus locaux du Sénégal



PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...
PAROLE À...

MME. BOKHIATOU CASSAMA
MEMBRE DU COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION
RESPONSABLE RÉGIONALE ÉCART NATIONALE
DU COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION

SAMEDI
22 JANVIER 2022
À PARTIR DE 11 HEURES

Partenaires

enda 

BIOGRAPHIE DES INTERVENANTS

Mme Aby Silla CAMARA est économiste, gestionnaire de projet et formatrice. Elle est spécialiste en privatisation, décentralisation, planification et genre. Chargée de programme dans un bureau d'études et de recherche, Mme Camara est l'ancienne directrice de la CAEL à l'UAEL du Sénégal. Après une expérience de plus de trente-cinq (35) ans au sein de l'administration publique, locale, privée et des OSC, elle a appuyé le RAFELA-SEN et a collaboré avec les PTF au niveau sous régional et international.

M. Fallilou Mbacké CISSE est juriste spécialisé en administration des collectivités locales à l'Université Strasbourg-III. Il est spécialiste en management du développement économique local à l'École de Management de Normandie.

Mme Rokhiatou GASSAMA est consultante internationale en participation politique, leadership, genre, bonne gouvernance et droits des femmes. Elle est présidente nationale et PCA du COSEF. Membre du comité scientifique du PELL, Mme GASSAMA est la coordonnatrice du réseau national de veille pour l'application de la parité dans les institutions électives et semi électives des élections locales et législatives.

M. Bachir KANOUTE est Directeur Exécutif d'Enda ECOPOP. Il est spécialisé dans l'accompagnement des processus de décentralisation, gouvernance, développement local, renforcement des capacités des autorités et décideurs centraux et locaux et de la société civile en Afrique et aux Caraïbes. Capitalisant une expérience de trente (30) années, il coordonne les activités pour la région Afrique de l'OIDP.

M. Biram O. NDIAYE est spécialiste des systèmes et politiques de la décentralisation en Afrique de l'Ouest et du Centre. Administrateur Civil, il est fondateur et gérant de la société Owens Conseil pour le Développement. Spécialisé dans le management et la gouvernance des organisations publiques, la décentralisation, les finances et la fiscalité locale, il est également formateur en droit des collectivités territoriales.

Mme Mariam SOW est PCA d'Enda Tiers Monde et en fut également la Secrétaire Exécutive. Après 13 ans d'expériences de terrain avec Enda Pronat, Mme SOW prend la coordination de l'équipe de 1996 jusqu'à nos jours. Ancienne animatrice rurale pour les Maisons Familiales Rurales, elle est devenue une farouche défenseuse du foncier rural avec l'avènement du phénomène d'accaparement des terres.

Mme Awa Gueye THIOUNE est juriste et auteure. Experte en décentralisation, gouvernance et politiques publiques, elle est également rectrice du think tank « l'Université de la Décentralisation ». Mme THIOUNE est directrice de la formation permanente de l'ENA du Sénégal.

M. Alioune TINE est fondateur du Think-Tank Afrikajom Center et expert indépendant des Nations Unies. Ancien directeur d'Amnesty international pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, il fut le président du CSDH et de la Raddho. Ancien enseignant à l'UCAD de Dakar, M. TINE a fait ses études supérieures à l'université Lumières de Lyon 2.

M. Ousseynou TOURE est spécialiste en communication et en formation. Responsable des Opérations du PNDL, M. TOURE capitalise vingt-cinq (25) années pertinentes au service des CT, des organisations de base et du secteur privé. Officier de l'ordre national du mérite, il a bâti un socle de compétences académiques avérées sur les questions cognitives liées au management des connaissances, au développement des compétences et à la communication territoriale.

I. Quelles sont selon vous les caractéristiques de l'élu (e) local (e) idéal (e) en termes de gestion de sa collectivité territoriale ?

PAROLE AUX INTERVENANTS

MARIAM SOW



« Je crois que je vais reprendre les propos de feu ... qui, au cours d'un atelier sur la gouvernance des ressources vers les années 98 disait qu'un élu local devait être choisi par la communauté tellement que son rôle est important dans l'émergence, la gouvernance des ressources de son terroir. Mais, s'il est élu avec les politiques on risque de nous retrouver avec un élu qui est attaché beaucoup plus au parti politique

qui l'a porté qu'à sa communauté. Fort de cela, je suis persuadée qu'un élu local doit être du terroir et attaché à celui-ci c'est-à-dire accepter que ce terroir doive exister à travers tout ce qu'il a comme ressources (humaines, environnementales, etc.). L'élu local doit être patriotique, attentif et comprendre à tout ce qui peut permettre au terroir d'exister, de vivre dignement dans la durée. Il faut également qu'il soit intègre et sache que ce qu'il détient... n'appartient pas à un groupe de personnes mais plutôt à la communauté.

C'est cette intégrité qui lui permettrait de ne pas prendre n'importe quel projet ou partenariat sans pour autant le partager avec les communautés pour leurs permettre d'analyser et mesurer leur intérêt par rapport à cela. En l'absence de patriotisme et d'intégrité, du forcing et des négociations entre quatre murs peuvent se tenir sans pour autant tenir compte de l'intérêt des communautés : c'est ce qu'on a vécu dernièrement avec la gouvernance foncière.

L'élu local doit arriver à reconnaître l'égalité des citoyens (hommes, femmes, jeunes et même les jeunes écoliers qui seront les citoyens de demain). Il doit se soucier d'une éducation de base très sécurisant pour la jeunesse qui seront chargés du développement de la commune. L'élu local doit avoir les capacités de dialogue entre lui et son conseil municipal, sa communauté, les intervenants au niveau du terroir (société civile, ONG, représentations de l'Etat, partenaires) pour faire évoluer les politiques nationales qui porteuses de l'avenir de ses communautés.

Le maire n'est pas n'importe qui puisque nous sommes tous convaincus que (le développement) la transformation recherchée ne doit pas être parachutée, elle doit partir de la base. Si on se trompe pendant 05 ans de notre élu, on fausse de beaucoup le développement de ce terroir ».■

MAMADOU BACHIR KANOUTÉ



« Alors quand on parle d' élu local idéal, on pense tout suite à un ensemble de compétences et à un ensemble d'attitudes qu'ils doivent avoir. Je vais pas tous les citer mais peut être que je vais m'arrêter sur 05 ou 06 qui me paraissent essentielles qui sont des aptitudes donc des compétences qu'ils doivent avoir. Je vais terminer par les attitudes, les comportements que les élus doivent avoir et qui doivent guider le

choix. Je pense que c'est important puisque en observant bien les candidats qui se présentent à nous qui vont nous parler, ça nous permettra de décrypter un certain nombre de caractéristiques qui nous semblent essentiels pour avoir l' élu idéal. Evidemment, on peut se tromper mais au moins qu'on ait un certain nombre de repères, un certain nombre de critères qui guident notre choix pour ceux ou celles qui viendront vers nous pour recueillir notre suffrage. A mon avis parmi ces compétences et ces aptitudes, il faut d'abord signaler l'aptitude du candidat à élaborer ou avoir une vision pour son territoire. Aujourd'hui de plus en plus plusieurs acteurs venant du monde, de la société civile, venant des anciens élus et venant aussi de partis politiques, venant de l'administration, des techniciens purs et durs, plusieurs viennent vers nous pour dire nous voulons être maire. La première question que nous devons nous poser en tant que citoyen, c'est : quelle est sa vision du développement ? Qu'est-ce qu'il veut promouvoir comme étant une approche de développement ? Qu'est-ce qu'il veut nous apporter comme mieux être en tant que citoyen vivant dans une... dans une collectivité ?, qu'est-ce qu'il veut nous apporter aussi comme vision d'un développement autour duquel nous devons tous nous mobiliser ? Très souvent, cette vision si nous les écoutons bien, nous pouvons en décrypter un certain nombre d'éléments qui peuvent nous permettre de dire bon c'est peut-être le bon candidat autour duquel il faut travailler, autour duquel il faut se mobiliser pour aller de l'avant. Donc ça me paraît être un élément clé : quelle est la vision et quelle est l'ambition qu'il a pour les citoyens, pour ces concitoyens, pour les jeunes qui sont dans les difficultés, les femmes qui sont dans les difficultés mais aussi l'ensemble des personnes vulnérables et aussi les territoires qui sont vulnérables. Quelle est la vision qu'il a pour le bien-être de l'ensemble de ces acteurs-là ?

Deuxième aptitude de ce qu'on peut appeler un élu idéal c'est : il doit savoir communiquer. Evidemment, quand je dis il doit savoir communiquer tout de suite on va penser ça doit être un grand orateur, ça doit être quelqu'un qui sait haranguer les foules dans les meetings etc. C'est bien ! il faut qu'il sache parler ! Mais, ce qui me semble essentiel et ce qui me semble le plus important c'est : il faut qu'il sache écouter ! On dit, le dicton dit : Dieu nous a doté d'une bouche et de deux oreilles, il faut qu'on les utilise de manière efficace. Donc, de plus en plus ceux qu'on voit qui sont dans les meetings et qui ont une bonne prise de parole, il faut savoir aussi s'ils peuvent nous écouter puisqu'en définitive nous les choisissons pour qu'ils puissent nous représenter. On ne peut pas représenter et parler au nom de quelqu'un sans savoir ce qu'il veut ; pour savoir ce qu'il faut, il faut savoir l'écouter. Donc, la capacité d'écoute de ces élus-là, de ces candidats me semble essentielle. Et ça c'est ce que j'appelle l'aptitude à la communication,

non pas la prise de parole mais surtout l'aptitude et la capacité d'écoute vis-à-vis des citoyens pour qui nous demandons le suffrage.

Troisième élément qui me semble essentiel, c'est la capacité à mobiliser. Evidemment, quand je dis mobiliser on va tout de suite penser à mobiliser pour le meeting, remplir le terrain de foot avec des militants et autres, c'est bien ! Mais je veux parler de quelque chose de plus simple : mobiliser les citoyens, mobiliser les concitoyens à ... travailler autour d'enjeux, de défis qui se posent dans les territoires. Souvent dans nos quartiers, on a du mal à avoir accès à l'eau potable, on a du mal à gérer la salubrité, on a du mal à gérer la sécurité, on a du mal à... Y a un ensemble de défis qui se pose dans les territoires, dans les quartiers, dans les villages pour lesquels à mon avis c'est important quand on dit mobilisation qu'on puisse savoir est ce que le candidat a déjà initié des actions dans ce sens ? Est ce qu'il a déjà conduit une mobilisation pour gérer les problèmes de sécurité qui se posent ? Dans les villages, il y a tout le temps des conflits qui émergent, est ce que le candidat qui se présente à nous il a déjà mobiliser autour d'actions de développement comme ça qui puisse nous donner espoir en disant si nous le mettons à la place du maire, il peut continuer ce travail qu'il a déjà fait. Donc, je parle des choses plus simples, pas la mobilisation politique, pas la mobilisation dans les meetings et autres mais d'actions simples que nous voyons et Dieu seul sait dans les quartiers nous en voyons beaucoup, des gens qui sont là et qui dans un contexte particulier avec des difficultés peuvent se mobiliser et mobiliser les concitoyens pour qu'ils puissent ensemble conduire des initiatives pour améliorer leur bien-être et que voilà donc mobilisation.

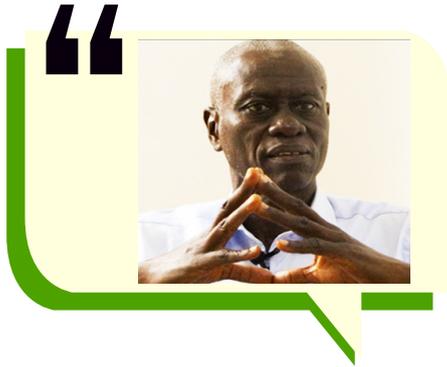
Quatrième compétence qui me semble être essentielle, c'est la compétence à la gestion des ressources. Nous sommes dans un environnement et dans un monde où malheureusement les ressources financières y en a pas beaucoup ; le peu de ressources qu'il y a c'est important que ceux à qui nous confions nos destinées pour qu'ils puissent être les élus, les maires ou les présidents de département qu'ils puissent déjà nous démontrer une bonne aptitude à la gestion des ressources. Evidemment, vous voyez dans les quartiers y a certains qui sont complètement entachés dans des magouilles, dans des bradages de terre etc etc., faisons attention à ne pas les donner nos destinées puisque pendant cinq ans ils ont déjà ces comportements, ils ont déjà... peut-être ils vont perpétuer dans les collectivités territoriales : donc, capacité de gestion des ressources. L'autre aspect lié à cette capacité de gestion des ressources, c'est la capacité à identifier les ressources possibles pour les mobiliser. Nos territoires africains ne sont pas pauvres ! Nos villes ne sont pas pauvres ! Y a beaucoup de potentialités qui sont là et c'est important que le candidat puisse démontrer déjà qu'il a une bonne capacité de lecture de ces potentialités, de ces capitaux qui existent et qu'il puisse les mobiliser. Ne serait-ce que le capital humain ! Les jeunes aujourd'hui constituent la première force sur laquelle nous pouvons bâtir : est-ce que le candidat il a compris cela ? Est-ce qu'il est déjà impliqué dans le tissu associatif ? Est-ce qu'il a déjà fait des initiatives comme ça pour travailler avec les jeunes ? Travailler avec les femmes qui sont dans le territoire et qui peuvent ce travail-là ?

Cinquième aptitude ou compétence qui me semble être essentielle, c'est la compétence de manager. Aujourd'hui, je pense que si on parle d'institutions locales, nous devons comprendre que le monde a changé : autant par le passé nous avons des maires notables qui étaient jour juste gérer les conflits etc., autant aujourd'hui les mairies et les départements doivent être gérés à la manière

de la gestion des entreprises. Donc, nous devons avoir de véritables managers qui peuvent se donner un ensemble d'objectifs et qu'ils peuvent ensuite travailler pour que ces objectifs soient atteints mais surtout qui puissent mobiliser des compétences autour de ça. Je vais peut-être donner quelques exemples, bon pas d'actuels maires mais d'anciens maires, Mamadou Diop par exemple a été un grand bâtisseur, un grand manager. Si vous voyez la mairie de Dakar avec tout ce qu'il y a comme compétence autour de cette mairie, Mamadou Diop a fait la démonstration que c'était un grand manager et qui a pu relever certains défis. Et aujourd'hui, c'est ce qu'on attend de ceux qui sont les candidats et qui veulent avoir notre suffrage pour aller dans les mairies. Ça, me paraît essentiel puisque vu le contexte actuel avec la politique qui s'est infiltré dans tous les sillages et qui s'est infiltré dans tout ce qu'on est en train de faire, nous avons tendance à mettre dans les institutions locales le personnel politique qui nous a accompagné pour les élections. A mon avis, c'est une erreur ! Si nous le faisons cela voudrait dire que pendant 05 ans, nous n'aurons pas des gens qui sont orientés vers l'impulsion du développement mais nous aurons des gens qui sont là juste pour la survie politique. Donc, ça c'est quelque chose d'essentielle qu'il faut regarder auprès des candidats qui viennent vers nous : est-ce qu'ils auront cette aptitude ? Est-ce qu'ils auront cette capacité de se départir un peu de ces enjeux politiques en disant que j'ai été élu, il faut que je puisse assurer un bon management des institutions locales pour aller vers la prise en charge des besoins des citoyens qui nous ont mus là.

La dernière compétence qui est un peu une compétence plus diffuse, qui n'est souvent pas vu, c'est la compétence de leader ! Et quand le dis leader, je fais référence à un ensemble d'attitude cette fois-ci pas les aptitudes mais les attitudes ! Le maire ou le président département, je pense que, il doit être un modèle, il doit être inspirant, il doit inspirer aux jeunes, il doit être un modèle qui s'impose à tout le monde puisque en Afrique l'éducation par le modèle me semble essentielle. Donc, ceux qui viennent vers nous est-ce qu'ils sont déjà des modèles exemplaires dans les communautés et dans les quartiers ou dans les villages dans lesquels nous sommes. Ça me semble être quelque chose d'important ! Il doit être intègre ! L'intégrité me semble important mais qui est en train de se perdre. Je pense que c'est important dans ce vers quoi nous allons notamment les prochaines élections qu'on puisse identifier auprès des candidats qui viennent vers nous, cette aptitude à avoir de l'intégrité dans tout ce que nous sommes en train de faire. Quand je dis, il doit être authentique parce que nous voyons très souvent que les comportements ne sont pas alignés aux sentiments et aux convictions que nous avons. Très souvent, tu vois la personne avec un ensemble de comportements mais quand tu analyses un peu les sentiments et les convictions qu'il a, tu te rends compte qu'il y a un très grand décalage. Ce qui fait que y a pas un peu ce que j'appelle cette authenticité qu'on attend auprès des élus et qui doivent qui doit être traduit dans tout ce qu'ils sont en train de faire. Donc, voilà à mon avis quand on dit l' élu idéal : un ensemble d'aptitudes mais aussi un ensemble d'attitudes et de comportements que nous cherchons. Je lance en ce moment un appel pour les citoyens pour qu'ils puissent faire très attention ! Au moment du choix, voilà un ensemble d'éléments qu'il faudra voir : c'est pas uniquement le choix politique ! Nous allons choisir et mettre à la tête des institutions locales des gens qui vont gérer pendant 05 ans, ils vont prendre des décisions, ils vont parler en notre nom. Donc c'est important qu'on puisse faire attention à ceux qu'on va mettre à la tête de ces institutions-là ». ■

BIRAM OWENS NDIAYE



« Vraiment vous remercier de m'associer un peu, à cette campagne de sensibilisation en direction des, les acteurs locaux, les élus et les citoyens. Avant de répondre à la question vous me permettez, quand même de mettre un peu en contexte pour que les, ceux qui m'écoutent, qu'on ait la même perception et la même compréhension. Pourquoi on décentralise ? et le fondement de la décentralisation ? Décentraliser

c'est l'un, un des moyens d'un gouvernement pour développer des territoires. Essentiellement, c'est ça, donc c'est une politique comme une politique d'éducation, une politique de santé, une politique numérique. Donc, c'est une politique à la base destinée à contribuer à la satisfaction des problèmes des citoyens. Cette décentralisation se fonde sur la reconnaissance d'intérêts locaux au sein de la société pour permettre une gestion de proximité et on permet à des citoyens de s'organiser pour désigner des élus responsables par devers eux de la défense de leurs intérêts, du développement de leurs territoires.

Ainsi défini, d'abord on se rend compte que c'est une démocratie de proximité parce que ce sont des populations qu'on responsabilise et qui élisent les gens au suffrage universel pour défendre leurs intérêts et promouvoir le développement économique. De façon implicite aussi la décentralisation, permet aux fins des territoires des lieux de définition de politique et quand on parle de politique c'est la politique économique, la politique sociale, la défense de l'environnement, Les politiques culturelles. Donc c'est, c'est un lieu idéal pour la définition de ces politiques. En ce sens, donc, c'est un moyen, un puissant moyen de développement participatif. Entendu comme ça, on voit un peu quel devrait être le rôle des élus, les caractéristiques de l' élu local. Le prérequis c'est la légitimité, avoir la confiance des populations. Et ça, c'est ça que les élections permettent à des élus, d'aller conquérir le suffrage, en tout cas, des populations qui habitent dans ces territoires.

Après c'est cette, je peux dire cette légitimité c'est la défense des intérêts, je l'ai dit tout à l'heure, la défense des intérêts des populations. On n'est pas là pour autre chose que de de de s'arc-bouter sur la défense des intérêts des citoyens au collec, au quotidien. Ces intérêts-là, c'est d'abord des, c'est le transport. Ces intérêts, c'est l'accès à des services d'éducation, à des services de santé, à des services de loisirs sportifs, culturels, donc une gamme très variée de services que les élus se doivent d'inscrire dans leurs actions pour satisfaire les citoyens. Mais ça pour le faire, il faut avoir une connaissance du milieu. Et la connaissance du milieu c'est d'être, d'être en permanence sur son territoire, c'est très important. Mais, se donner les moyens et les outils d'une connaissance et d'une compréhension de votre territoire.

Si on met en place une politique d'éducation mais le maire ne peut pas croiser les bras et dire que bon, on a construit des classes, c'est fini. Non ! Au finish, on voudrait que l'élève qui rentre au CEI, à la fin de l'école de base, sache lire, écrire en français et lire en français. Donc, on demande des compétences.

Donc, il doit s'assurer que l'école qui est là, est-ce que cette école-là assure les services pour lesquels on avait mis en place l'école. Idem pour la santé.

La santé c'est un peu : quels sont les soins qui sont offerts et quelle est la qualité des soins ? Donc, c'est au maire à chaque fois de faire les efforts pour avoir une bonne connaissance. Et, maintenant s'ils se rendent compte qu'il y a des problèmes, mais ils doivent agir. Si on se rend compte que les médecins ne fournissent pas les soins, de qualité mais c'est aux élus de les redresser. Donc, ils ont un rôle que je trouve crucial et pris dans leur ensemble, on peut dire qu'ils ont de grandes missions.

Ces grandes missions là c'est, d'abord, d'élaborer une politique, un plan de développement économique et social. Ça, c'est une des premières tâches qu'on ne peut pas piloter à vue une collectivité. Et une fois qu'on a un plan sur la durée de la mandature qui fait cinq ans, on peut même aller au-delà. Maintenant, une fois qu'on a un plan, c'est pas un document qu'on va ranger dans un tiroir. C'est un document qu'on doit appliquer. Comment l'appliquer ? C'est à travers les processus budgétaires.

Ces processus budgétaires, chaque année, on regarde dans le budget et on se mobilise pour avoir des ressources propres et on regarde qu'est-ce, quelles tranches du plan on réalise chaque année pour les cinq ans et pour la durée du projet du plan. Il faut aussi s'assurer, quand même, que, ces budgets-là, qu'on rende compte à la fin de l'année du budget. Ça c'est une des caractéristiques fondamentales des élus et qui fait défaut, il faut le reconnaître. Et le dernier aspect qui me paraît très important c'est de faire, d'avoir, de mettre en place des dispositifs de participation des citoyens parce que je l'ai dit tantôt, ce sont les populations qui sont responsabilisées qui doivent, participer à la gestion de leurs territoires.

Si elles ne participent pas d'ailleurs, ça ne marchera jamais ! Donc, voilà de façon générale, en tout cas, les missions que je verrai, pour des élus. Ça c'est en permanence, en tout cas, des missions des élus pour faire en sorte que au bout, en tout cas, de leur travail qu'ils participent à l'amélioration de ce que j'appelle l'indice de développement humain ». ■



FALLILOU MBACKÉ CISSÉ



« A mon sens, l'élu local idéal c'est l'élu local qui a la capacité à asseoir et à animer une gouvernance territoriale légitime. Cela suppose trois choses. La première, c'est qu'il mette l'éthique au cœur de la décision et de l'action publiques. La deuxième chose, c'est qu'il consacre les pouvoirs et les ressources dont il dispose, qu'il les consacre à l'intérêt général et exclusivement à l'intérêt général. La troisième chose est qu'ils

puissent donner une véritable utilité sociale aux institutions, donc, qu'il incarne. Placer l'éthique au cœur de la décision et de l'action publique, c'est simplement, mettre les valeurs au cœur de son mandat. Bon, cela veut dire que l'élu local et particulièrement l'exécutif local doit incarner et promouvoir des valeurs, les valeurs sociétales mais aussi les valeurs institutionnelles et républicaines. Hum, cela veut dire d'abord avoir une certaine intégrité vis-à-vis de la chose publique, des ressources publiques. Mais c'est promouvoir la transparence, l'équité, la justice dans toutes les décisions qu'il prend et dans toutes les actions qu'il entreprend. Cela me semble fondamental et a contrario, l'élu modèle, c'est vraiment l'élu qui se garde de toute promotion des contre valeurs notamment la corruption. Je pense que, c'est un problème fondamental de la gestion publique mais c'est aussi la promotion du non-respect des engagements et de la parole donnée.

Je pense qu'il est fondamental pour un élu local, et a fortiori pour l'exécutif local, de toujours respecter ses engagements, de respecter la parole donnée qui doit être sacrée lorsqu'on incarne, lorsqu'on exerce un mandat public, dans la vie de tous les jours simplement, mais à fortiori quand on incarne une, une institution, quand on a un mandat public. C'est vrai, comme le disait l'illustre Serigne Cheikh Mbacké Gaindé Fatma, seul Dieu a la puissance et la capacité de faire tout ce qu'il dit. Mais, faudrait-il que nous humains qu'à chaque fois que nous nous prononçons que derrière que ça soit sous-tendu par une volonté inébranlable de donner corps à son engagement. C'est ce qu'on dit. Donc, cette volonté, si elle existe, certainement, le Tout Puissant pourra nous aider à, à réaliser ça. Donc, je pense que ça c'est fondamental pour un élu local. C'est aussi donc de consacrer toutes les ressources et tous les pouvoirs à sa disposition, pour satisfaire l'intérêt général. C'est-à-dire, donc, que l'élu local, son mandat doit être dédié au bien commun. Et ça veut dire simplement, qu'il doit être aux antipodes de cette pratique, cette conception qui voudrait que lorsqu'on arrive à certaines stations que l'on se serve.

Je crois que un élu en général, l'élu local en particulier, c'est quelqu'un qui doit servir et non se servir. Ça doit être sa préoccupation. Au quotidien, dans ses décisions, dans ses actions, il doit se dire est-ce que je sers l'intérêt général ou est-ce que je suis sur un intérêt partisan ou simplement sur un intérêt purement individualiste.

Et à partir de ce moment, il doit faire le choix, justement de satisfaire l'intérêt général parce que c'est ça qui est fondamental et c'est ça qui le lie à tous ceux-là qui ont voté pour lui et qui placent bien entendu un espoir à lui.

Parce que si, la démocratie locale, la gouvernance locale de façon générale ou la décentralisation sont plébiscitées un peu partout dans le monde, c'est que potentiellement, l'on pense et à juste titre que, on peut à travers ces politiques publiques, satisfaire l'intérêt général notamment l'intérêt particulier donc du niveau local. Et enfin, le troisième élément ici c'est, comme je disais de s'assurer que les décisions que l'on prend, les délibérations et les actions, l'action publique, ont une utilité sociale. Tout ça veut dire que l'élu local doit être concentré et préoccupé par la délivrance de services publics de façon efficace et efficiente. Cela semble essentiel parce que au finish, il faut s'assurer que, à travers, ces politiques publiques de base comme on dit que l'on est en train, de répondre aux besoins, aux aspirations des populations et à tout point de vue ». ■



ABY SILLA CAMARA



« Je vous remercie et félicite Enda pour cette belle initiative de donner la parole aux acteurs locaux, aux acteurs de la décentralisation. Tout d'abord, je pense que les élus locaux doivent, face à la complexité de la politique publique locale connaître, prendre connaissance du cadre juridique : les textes législatifs, les textes réglementaires. Nous sommes dans un processus avec beaucoup de réformes, avec

l'effort, la réforme de l'Acte 3 de la décentralisation et il est important que les élus prennent connaissance de ces textes qui définissent leurs rôles et responsabilités dans la gestion des collectivités locales par rapport aux autres acteurs puisque y a d'autres échelles de gouvernance. L'autre point c'est que ces élus aussi doivent être formés, doivent avoir des expé, d'expériences aussi et des compétences pour la gestion des collectivités territoriales.

Et, cette formation, doit être continue tout au long de leur mandature, les élus et leurs services techniques parce qu'ils sont appuyés par leurs services techniques et quand j'utilise le terme d'élu c'est le maire et les conseillers et conseillères qui l'accompagnent. Donc, aussi, il est important que ces élus puissent avoir une vision globale et cohérente et un engagement fort pour la mise en valeur et le développement de leurs collectivités locales. Cette fusion se traduit à travers les documents de planification, des objectifs, des résultats attendus.

Et ces documents de planification doivent être participatifs : c'est le maire avec ses services techniques, les conseillers tech, les conseillers municipaux, les conseillers départementaux, les services de l'Etat, la population aussi bien les organisations de jeunes, de femmes, les religieux, les commerçants, les transporteurs (rires). C'est une question d'actualité, l'ensemble, le secteur privé local, donc l'ensemble des acteurs, des familles d'acteurs qui résident dans la collectivité doivent participer à ce document de planification qui est le document de base, de référence qui va permettre de prendre en charge les compétences qui leurs sont dévolues. Face à ces compétences qui, c'est des défis à relever ! C'est au-delà de la participation, je pense c'est, je pense c'est le point le plus important pour moi, c'est que les maires, les présidents de départements ou de conseil départemental ou les présidents, les conseillers, les conseillères doivent être des hommes et des femmes de valeurs, basés sur nos valeurs socio-culturelles, basés sur la religion.

On est dans un cadre avec des êtres humains qui est au centre du développement local ; pour améliorer le cadre de vie, pour avoir accès aux services de base il faut, je pense, posséder certaines, c'est des atouts basés sur ces valeurs : l'humilité, le sens de l'écoute, le sens du partage. Pour terminer, je pense que l'élu doit, une fois, parce qu'il est un, il est d'un, il vient d'un parti politique ou une candidature indépendante, il doit enlever sa casquette de parti politique. Il est là pour l'ensemble des populations qui ont, à travers ce document de planification, exprimé leurs besoins, leurs points de vue, prioriser les actions à mener selon

les moyens humains et financiers dont dispose la collectivité et c'est important, donc d'en tenir compte mais un point, c'est la redevabilité, l'obligation de rendre compte.

J'ai entendu, souvent, récemment, on dit est-ce qu'ils ont fait un bilan ? Le bilan, nous, on doit pas attendre 5 ans, 6 ans, 7 ans pour le faire. Régulièrement, on doit définir des espaces ! Ils sont venus rencontrer les populations pour qu'ils adhèrent à leurs politiques, qu'ils votent pour eux mais par la suite, régulièrement il faut avoir des espaces ! créer ces espaces au-delà des associations ! au-delà des conseils de quartier ! Comment ? A travers, et ça existe, des modèles existent, des outils existent. Comment régulièrement rendre compte ? Je me dis un élu qui a, qui vient de terminer son mandat, il n'a pas à aller faire de campagne.

C'est son bilan connu des populations parce qu'il a régulièrement rendu compte, il a expliqué pourquoi telle activité n'a pas été menée, telle action, c'est lui qui fait sa propre, c'est ça qui fait sa campagne. Pour les nouveaux c'est important, aussi, dans le quartier qu'on puisse savoir qu'est-ce qu'ils ont réalisé comme, en étant citoyens : qu'est-ce qu'ils sont réalisés effectivement dans les quartiers ? Est-ce qu'ils ont eu ces compétences, est ce qu'ils ont, ils ont eu cette expérience ? Et pas uniquement le maire, le profil aussi des conseillers qui sont sur sa liste parce qu'on a vu dans certaines listes, c'est plusieurs quartiers. Moi, la question que je pose, je dis, nous on a le taux le plus fort de votants.

Quel est notre niveau de présentation au sein de notre quartier ? Parce qu'il faut le guider ! C'est pas parce le maire habite dans le quartier, c'est une commune dans le quartier qu'on privilégie que les conseillers, que les conseillères viennent de son quartier ! Il faut voir aussi comment ce choix a été opéré ? Et déjà, ça c'est un point positif pour voir, choisir parce que en fin de compte, c'est, on va choisir hein sur la base de comparaison. Et, je pense c'est ces quelques aspects, de façon très pratique, que je voulais partager ». ■



ALIOUNE TINE



« En réalité, l'élu local idéal, si moi je suis citoyen ici à, à Dakar, c'est d'abord le cadre de vie, le bien-être (rires). Aujourd'hui, Dakar qui est une des plus belles villes du monde, quand vous prenez notre littoral, littoral avec du béton armé, avec des immeubles très impressionnants, avec beaucoup d'hôtels de luxe et bon pour moi citoyen de Pikine ou de, ou de Guédiawaye je suis totalement exclu des bienfaits de la

mer, d'abord voir la mer, sentir la mer. En réalité, tout ce que je ressens en tant que citoyen c'est les méfaits de la pollution parce que Dakar est extrêmement pollué, y a beaucoup de maladies, aujourd'hui, pulmonaires, cardiaques et même des maladies méconnues qui sont dues à la pollution. Ah donc c'est ça le problème que nous avons à, à Dakar, c'est dans un premier temps. Dans un deuxième temps, c'est la circulation. Circuler à Dakar, aujourd'hui, c'est un véritable problème et je dirais même marcher à pied parce que, quand même, nous sommes des héritiers, tout de même des hommes qui se caractérisent surtout par la marche à pied je dirais... donc, marcher à Dakar, en ville c'est tout un problème ! En réalité, les trottoirs qui sont consacrés aux piétons parce que quand on dit l'espace public, l'espace public c'est surtout le trottoir parce que tout le monde marche sur le trottoir, sur le même pied d'égalité : c'est occupé soit par des kiosques (rires), soit par des voitures.

Donc, aujourd'hui, quand vous êtes une famille et vous avez envie de dire écoutez :, nous on va aller se promener en famille en ville ! C'est pratiquement impossible si vous n'êtes pas dans une voiture pratique. Quand, effectivement, vous êtes des amoureux du maintien, on va aller se, se promener comme on allait à la place de l'indépendance à l'époque, ce n'est pas possible ! En réalité, c'est ça qui doit changer dans la ville ! Maintenant, quand vous reprenez aussi, ce qui est arrivé, a, qu'est-ce que peut faire un maire ?, quelles sont ses compétences ? quel est son mandat ? Mais, je pense que tout ça se sont des questions que, qu'on devrait se poser surtout quand se pose la question des nouveaux défis, si on veut de ce qu'on appelle, les nouveaux défis concernant le budget participatif, les nouveaux défis concernant la question de l'environnement. C'est, c'est la question environ, c'est catastrophique surtout, quand même, par rapport à ce qu'on appelle, le changement climatique qui a des effets perceptibles que nous voyons ici à Dakar et sur toute la côte ; la sécheresse, que l'on voit aussi, en même temps les inondations. Donc, par rapport à ces défis, quels sont les plans d'urbanisme qui doivent fonctionner et qui doivent marcher ? Voilà donc, avoir également une ville verte. Quand on voit Dakar, c'est une catastrophe (rires). Une ville intelligente, voilà ville intelligente aussi ville où y a la promotion de l'intelligence, de la culture de l'éducation. Si vous allez à Dakar pour dire écoutez on a une bibliothèque nationale, est-ce qu'il y en a ? Cinémathèque, est ce qu'il y en a ? Bon voilà, donc, or c'est surtout l'imaginaire et la créativité qu'elle soit artistique, culturelle, intellectuelle, c'est cette créativité-là qui a fait quand même que certaines villes, certaines capitales, certains pays se sont développés avec la recherche.

C'est pas des pays qui ont des ressources ! La suisse n'a pas de ressources ! La sou..., la suisse a, exploité quoi ? D'abord, la démocratie qui est une démocratie saine, une démocratie participative, une pe..., démocratie où sur le plan local le citoyen est interpellé pour dire qu'est-ce que vous pensez de ce qu'on va faire (rires). La Suisse s'est développée à cause de la culture d'une citoyenneté capacitaire et responsable. La Suisse s'est développée à cause du civisme, une bonne culture civique bien assise ! Ici, nous avons eu les jeunes qui ont parlé, comme on dit, du nouveau citoyen sénégalais, le NTS, le nouveau type de sénégalais.

Mais ça a du mal à surgir. Maintenant, pour que le nouveau type de sénégalais surgisse, il faut que le Sénégal ait des modèles et des modèles au regard de ses représentants et des modèles au regard de ses mandats : et quand on regarde ce qu'ils font, est-ce que ce sont des références à l'heure actuelle ? Donc, quand on veut un maire type, c'est un maire qui doit être proche de moi, proche de mes préoccupations. Quand, je suis une vendeuse de "guerté thiaf" au même pied d'égalité que le cadre qui a envie de prendre sa voiture, d'aller se reposer, au même pied d'égalité que quelqu'un qui va sortir de Pikine, de Guédiawaye ou ailleurs et qui dit : écoutez-moi, j'ai les mêmes droits sur la mer et sur le littoral que les gens de Radisson, que les gens de ces hôtels et également que d'autres. Donc, il, il me semble, nous, ce qu'on attend du maire c'est ça. Mais, il faut savoir effectivement que le maire a des pouvoirs très limités (rires). Voilà, ses compétences sont très limitées et donc, le grand débat c'est de voir comment il faut avoir une véritable politique de décentralisation qui puisse émanciper les maires sur beaucoup de plans.

En réalité, les Etats qui se sont développés dans les pays développés c'est parce que, effectivement, ils ont bien décentralisé, bien déconcentré mais quand un maire dit : écoutez je vais faire un emprunt obligataire pour développer Dakar mais et que l'Etat dise non, non mais on va, on va pas donner. Quand un maire n'est pas de votre parti et que vous dites : bon beh, il a fait des trucs, on en profite, on en l'enlève ! Je pense que, rien que la réflexion sur ce qui est arrivé à Khalifa Sall (rires), nous montre également les limites, à la fois, des compétences des maires, les limites également de et les méfaits d'issue d'une surpolitisation, du phénomène du partisan par rapport au, à la question de la décentralisation. Donc, moi, je pense que ce sont des questions qui sont là (rires), qui doivent être agitées par nous tous pour voir quand même comment nous pouvons avoir, quand même, ce pays magnifique, C'est un pays comme, qui peut être un paradis (rires). Et, et surtout aujourd'hui où nous avons beaucoup de problèmes de pauvreté parce que la pauvreté et la misère, la question des inégalités mais ces questions-là, ce sont les questions aussi, que les maires doivent traiter. Mais, ont-ils les compétences, la possibilité et les moyens de le faire ? Je pense c'est, toute la question est là ».■

OUSSEYNOU TOURÉ



« C'est une question d'intérêt national : Quel doit être les caractéristiques d'un élu idéal ? C'est une question à grosse d'enjeux. Mais, il faut la reporter sur l'enjeu de la décentralisation. On sait que le Sénégal s'est engagé dans une décentralisation prudente mais progressive et que par ricochet, on peut même parler de déconcentration puisque pas de politique de décentralisation réussie sans

déconcentration ! Ils constituent, en réalité, des instruments phares pour la promotion du développement. Et, si on se réfère à la mission des collectivités territoriales en termes de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement, on sait que la charge est énorme. Mais qu'est-ce que la collectivité territoriale ? Devrons-nous nous poser comme question de base ! d'après le législateur c'est une personnalité morale autour d'une entité autonome qui a des compétences propres mais, le plus important, qui a un pouvoir de décision. Et, pouvoir de décision qui s'exerce par délibération au sein des représentants des conseillers élus. Et cette délibération est exécutée par les pouvoirs exécutifs locaux valablement.

Pour être à la reine de cette collectivité territoriale, il faut s'armer à deux niveaux et c'est le sens de votre question : sur le plan technique et sur le plan social ! Sur le plan technique, il me semble que si on revisite la mission de la collectivité territoriale, il y a trois phases qui sont importantes. La phase de conception, c'est là où on affirme la vision pour la collectivité. Et pour moi, le leadership de l'exécutif local doit être affirmé pour dire là où il veut aller avec la collectivité. Quels sont les choix prioritaires ? Quelles sont les priorités de la collectivité ? Et en le faisant, naturellement, ça doit être très participatif et inclusif pour ne laisser personne en rade. Et c'est ça qui détermine déjà la posture que doit avoir un exécutif local.

Tous les éléments conceptuels à sa possession est communiqué autour de cette vision pour que les populations comprennent là où il veut aller avec les mandants. Mais, si on le fait dans cette phase, il y a la phase la plus déterminante : c'est la phase de la mise en œuvre. Le rétroplanning doit être constamment surveillé par l'exécutif local. Mettre en œuvre c'est aller vers les préoccupations des communautés, satisfaire les besoins essentiels. Mais pas n'importe comment ! L'élu doit être forcément chevillé au basque de la qualité. Que tous les services rendus le soient au nom de la qualité. On ne demande pas à un exécutif local d'être technique. Il doit manager, c'est vrai, il doit administrer ! Mais, le bon exécutif doit savoir identifier les belles, les bonnes personnes pour se faire entourer. Quels sont les profils au sein de la communauté qui doivent participer au management de la collectivité en aidant l'exé, en aidant l'exécutif local ? C'est d'abord un choix. Le faire c'est, c'est faire un parti pris sur les connaissances, sur ce qui doit être fait en phase avec la réglementation en vigueur. N'oubliez pas que les collectivités territoriales sont régies par un code général des collectivités territoriales.

C'est le référentiel de base ! Pour éviter de poser des actes en porte-à-faux avec la législation, il faut se faire entourer. Et, l'Etat a prévu des dispositifs pour accompagner l'exécutif local, il doit pouvoir s'en approprier.

Dans le cadre du troisième volet qui me semble important et y a, qui a été un peu laissé en rade, c'est le suivi-évaluation. L'exécutif local doit avoir un œil particulier sur l'évaluation. La question que je me pose souvent c'est de dire pourquoi attendre qu'une institution, un programme, une entité tierce vienne vous dicter la conduite à tenir sur l'évaluation. Non ! L'évaluation doit être l'incarnation de l'exécutif local et, à partir de ce moment, on peut même parler d'autoévaluation. C'est de dire simplement de façon basique quelles sont les prévisions qui ont été faites ? quelles sont les réalisations ? et où se situent les écarts ? Et, à partir de ce moment, réfléchir sur des actions de mitigation pour atteindre les résultats et en faire part aux communautés. Cela me paraît essentiel dans les caractéristiques d'un l'exécutif local. Mais, au moment où nous avons l'introduction des TIC dans la gestion des administrations publiques, la collectivité étant un démembrement de l'Etat, il faut un sens de l'innovation.

Un bon exécutif local, c'est celui qui sait innover, raccourcir les délais et utiliser les TIC au profit de la communauté. Cela me paraît important dans la gouvernance de nos territoires. Maintenant, au-delà de ces aspects techniques et aspects cartésiens, il y a le volet social qui constitue un référent essentiel quand on veut administrer ces collectivités territoriales. Le bon exécutif local, à mon avis, il doit être très humble et savoir que, à côté, il y a des acteurs qui ont des savoirs beaucoup endogènes, peut-être qui peuvent être mieux adoptés que ces savoirs cartésiens dont on se vante pour faire prévaloir des actions d'un leader. Comment combiner ces actions issues des savoirs locaux endogènes avec les savoirs techniques sachant pour arriver à gouverner la collectivité ? Ça me semble des éléments importants à intégrer. Mais, l'autre élément, c'est l'ouverture en termes de respect de l'autre, savoir que la différence c'est une pluralité de choix qui s'offrent à l'exécutif. Très ouvert ! très humble ! et savoir écouter ! Ecouter c'est mobiliser plus de ressources, plus d'énergie, plus de temps.

C'est difficile d'écouter, mais un des traits caractéristiques doit être l'écoute et quand on écoute, on s'enrichit. Donc vous voyez, si vous cumulez ces aspects techniques aux aspects sociaux, vous dégagéz un bon profil pour l'exécutif local ». ■

AWA GUEYE THIOUNE



« L' élu local idéal, à mon avis n' existe pas! Peut-être, on va tendre vers la perfection! Pour moi, la question peut être analysée, examinée sous plusieurs angles. Est-ce que on va la traiter sous l' angle des compétences transférées ou simplement sous l' angle du profil ? Voilà ce que pourrait être un élu local. Alors, sous l' angle des compétences transférées je pense que on pourra avoir dans ce cas au vu des compétences qui sont

transférées aux collectivités territoriales, on va avoir à la fois un élu urbaniste, planificateur, aménagiste, spécialiste de l' éducation, spécialiste de la culture, environnementaliste, les spécialistes de la santé, voilà, des compétences qui sont transférées en matière de santé, du domaine ou des domaines.

Je pense que ce qui serait plus simple sous l' angle du profil c' est de dire lorsqu' on regarde la liste des compétences qui sont transférées, on se rend compte que le premier constat c' est de dire l' élu local qui doit exercer ces compétences-là doit être d' abord et avant tout un manager. Parce que il faut savoir manager tout cela, parce que on ne va pas dire que l' élu local va essayer d' être spécialiste dans ceci, dans ceci, dans cela mais c' est de dire domaine par domaine comment l' élu doit s' entourer de compétences nécessaires pour pouvoir un peu avec l' appui de l' équipe... Parce que c' est d' abord l' équipe qui est là, c' est la gestion collégiale. L' élu doit mettre à profit, à contribution son équipe pour pouvoir faire face à ces compétences-là. Donc, il doit être un bon manager. Il doit être aussi un bon entrepreneur. On lui ne demande pas de construire des murs, de poser des briques etc. Mais, par rapport à la manière dont les projets s' exécutent, se déroulent au niveau de sa localité, il doit avoir une vue très claire de ce qui se passe à... et, il doit, avoir des idées, avoir cet esprit d' initiative-là qui lui permet, face à la modicité des budgets parce que vous savez que le paradoxe que nous avons dans la décentralisation, c' est de dire qu' on a des demandes sociales toujours croissantes, grandissantes. Et à coté de se rendre sur quand même il y a des budgets qui sont très, très modestes.

Alors, face à la modicité de ces budgets-là, comment répondre à la demande d' aide, demande sociale ? Alors, il faut beaucoup d' ingénierie ! il faut beaucoup d' esprit d' initiative ! Il faut beaucoup de tact ! Beaucoup de souplesse pour aller, vers les partenaires et essayer un peu d' examiner tous ces nouveaux modes de contractualisation, qui existent et qui permet à la collectivité territoriale de pouvoir, disposer d' une plateforme infrastructurelle assez large avec son budget très, très, très limité. Alors, il est attendu, afin cet élu local, aussi homme ou femme, doit être un bon communicateur, parce que il faut savoir rendre de manière très digeste les questions qui se posent avec beaucoup de complexité. Je pense qu' aujourd' hui, on doit dépasser le fait de considérer la décentralisation comme un sujet uniquement d' expert. Ah, donc, la décentralisation c' est vraiment un domaine très large ! C' est un champ très, très ouvert où il est attendu beaucoup d' esprit d' initiative de la part à la fois des élus que des citoyens.

Donc, il faut être un bon communicant, permettre aux citoyens de comprendre sa gestion et savoir rendre compte de manière transparente la gestion un peu des deniers parce que l' élu local, ce qu' il gère c' est, d' abord et avant tout, les deniers

publics. Et lorsqu'on gère les deniers publics, il faut savoir le faire avec beaucoup d'efficacité, avec beaucoup d'efficacité et aussi avec beaucoup de pragmatisme et de manière très traçable. Je pense que ça c'est quelque chose qui est essentielle. Il est attendu aussi, afin de cet élu local là, qu'il soit vraiment, qu'il soit un bon père de famille ou qu'elle soit une bonne mère de famille. Pourquoi ? Parce que simplement il est appelé à diriger des personnes de sensibilités différentes, des personnes qui viennent d'horizons différents avec des aspirations différentes.

Mais, ce qu'on attend de l'élu local, c'est vraiment sa capacité à faire adhérer l'ensemble de ses administrés à ces objectifs et à ces défis de développement. Je pense que ça c'est quelque chose qui est aussi très, très essentielle. Et, il doit aussi être un bon stratège parce que il y a, comme je l'ai dit tout à l'heure, beaucoup de sensibilités; savoir parler aux jeunes, leur permettre sans pour autant, donner de faux espoirs mais faire en sorte que ces jeunes s'intéressent à la gestion de la localité parce qu'on se rend, de plus en plus, il y a une certaine méfiance, il y a une certaine réticence, les gens ont tendance à considérer la gestion des collectivités territoriales comme une gestion politique au sens politicienne du terme.

Or, je pense que ça, c'est quelque chose qui est essentielle. Donc, il est attendu que cet élu-là, au-delà du fait qu'il soit un bon planificateur, qu'il doit être un visionnaire parce qu'on ne peut pas faire du pilotage à vue. On ne peut pas passer son temps à régler les choses toujours dans l'urgence. Donc, on doit avoir une vision assez claire de là où on veut vraiment amener sa localité en termes de développement. Donc, ça doit être une personne qui est très, très motivée, très, très engagée et une personne au service de ses administrés et au service de sa communauté ». ■



ROKHIATOU GASSAMA



« Permettez-moi, d'abord, de remercier Enda de cette initiative qui est vraiment une initiative innovante, qui tend le micro aux différents acteurs de la société civile notamment les organisations de femmes. Je suis, je dirige une organisation de femmes qui travaille beaucoup avec les collectivités territoriales. Donc, c'est vraiment très important et une opportunité pour nous de vraiment dégager des perspectives par

rapport aux questions que vous allez poser mais d'identifier également toutes ces, ces points qui peuvent nous sembler parfois difficiles mais qui nous donnent l'occasion évidemment de nous exprimer et de dire vraiment ce qu'on pense par rapport à l'élu.

Alors pour nous, en tout cas, pour moi qui suis souvent sur le terrain, l'élu idéal pour nous c'est vraiment quelqu'un, qui a une vision très claire de sa collectivité, une vision très claire ça veut dire une vision qui lui permet de mettre en place une bonne planification sur les cinq années à venir une bonne gestion de sa collectivité territoriale, mais l'élu qui a une écoute très attentive et très pointue, de sa collectivité mais des membres qui composent sa collectivité territoriale. Je pense que, c'est important de savoir que dans une collectivité territoriale, il ne suffit pas de demander le suffrage mais il suffit, en amont, de savoir ce qu'on veut ce pour quoi nous demandons le suffrage, ce pourquoi il demande le suffrage et qu'est-ce que il peut faire avec justement ces collectivités et rendre effectives, vraiment les besoins spécifiques de la population. Je pense que c'est important, que l'élu, en tout cas, l'élu sache que, y a beaucoup de défis qui l'attendent. Alors, dans ce contexte préélectoral qui est un contexte où nous avons identifié beaucoup de candidats effectivement qui veulent demander le suffrage, en tout cas, qui compétissent pour vraiment être élus.

Le modèle que nous attendons c'est quelqu'un qui va définir vraiment les bonnes orientations de la collectivité territoriale mais qui pour convaincre doit mettre sur la place, un projet, un programme qui a déjà identifié les spécificités de sa localité en termes de besoins, de développement local notamment dans l'éducation l'accès à l'éducation, notamment la santé surtout pour les femmes, qui sont, qui font partie, on les appelle communément la couche vulnérable avec les jeunes, tout ce qui concerne les postes de santé, les centres de santé, développer, en tout cas, le plateau technique, l'accès doit être facile pour ces couches vulnérables là. Mais en termes de développement local surtout l'accès aux ressources, l'autonomisation, l'offre d'emploi pour les jeunes, la collecte des ordures, l'environnement d'une manière générale, je pense que, c'est important que l'élu fasse un programme qui soit un programme inclusif mais un programme qui prendrait en charge les besoins spécifiques de ces localités là mais en bâtissant, si vous voulez une, un programme qui soit une co-construction avec la population.

Toutes les couches de sa population doivent s'impliquer justement à construire ce programme-là.

Mais également il y a un, un, un point important, à mon avis, qu'il faudrait aussi prendre en compte : si c'est un élu qui demande un suffrage supplémentaire, c'est à dire que c'était un, d'abord, un élu mais que aujourd'hui il veut se représenter, il faudrait qu'il fasse le bilan de ces cinq années passées ou de ces sept parce que nous avons, nous n'avons pas tenu les élections à date échu. Et je pense qu'il est important d'évaluer déjà ce qu'il a fait et que la population aussi puisse avoir l'opportunité de pouvoir évaluer ce qu'il a fait ; à ce moment-là il n'aura même pas besoin de faire une campagne.

Mais aujourd'hui, en tout cas, pour les nouveaux qui font des campagnes, je pense qu'il est important que, la construction d'un programme, la dynamique vraiment de l'écriture même d'un programme doit tenir sur des bases claires : identifier les besoins spécifiques de la population. Mais pour les identifier, il va falloir les impliquer parce que si vous ne les impliquez pas, vous allez faire des promesses peut-être qui ne seront pas tenues parce que la population connaît bien ses besoins ». ■



II. Quelle posture du citoyen modèle en termes d'engagement et de participation citoyenne dans la construction du développement de son territoire en ce contexte pré-électoral ?

PAROLE AUX INTERVENANTS

MARIAM SOW



« Le citoyen modèle se dessine à l'image du maire parce qu'il est capable de choisir un maire utile à sa communauté. Le citoyen modèle doit se positionner comme étant un maire cela veut dire qu'il doit être attaché à son terroir en plus de le comprendre. Il est capable de s'exprimer par rapport aux besoins de sa communauté en ne confondant pas les besoins personnels et les besoins communautaires.

C'est ce citoyen qui va veiller à la bonne marche du mandat que nous avons donné au maire. Une fois qu'il comprend, qu'il accepte et qu'il a cette carrure, c'est un citoyen qui cherche aussi à exercer un contrôle. Il ne s'agit pas de confier son destin pendant 05 ans au maire et ses élus sans pour autant avoir les capacités de pouvoir contrôler. Et pour cela, il faut que ce citoyen soit autonome, indépendant, il ne faudrait pas qu'il soit lié à son élu par des besoins personnels.

Il faut qu'il arrive à avoir une posture qui dit au maire qu'on est là, tous nos besoins nous les maîtrisons et nous savons aussi ce qu'on attend de toi. Donc, le citoyen doit avoir les capacités de comprendre le rôle du maire dans sa communauté.

Il doit pouvoir analyser ses droits et devoirs vis-à-vis de sa communauté et pouvoir interpeller l' élu à un moment donné s'il sent des failles. Il doit aussi se dire que je suis élu mais je dois aussi contribuer en termes de réflexion, d'apport à la vie de la communauté. Il ne doit pas dire oui j'ai voté pour lui c'est à lui de faire, mais c'est à nous tous de faire ». ■



MAMADOU BACHIR KANOUTÉ



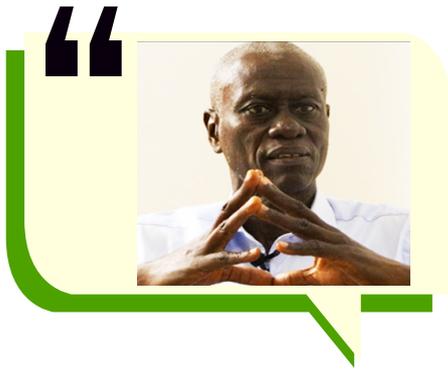
« A mon avis, la posture du citoyen modèle, il se ... on le voit déjà au moment du choix il faut que ce soit quelqu'un qui est engagé du point de vue citoyen. Un engagement citoyen c'est bon beaucoup de ceux qu'on va rencontrer dans les territoires, dans les meetings, dans les terrains, dans les réseaux sociaux etc, bon est ce qu'ils sont déjà inscrits pour aller faire (rire) le devoir citoyen ? S'ils ne sont pas

inscrits, cela voudrait dire bon du point de vue de la citoyenneté, du point de vue des devoirs citoyens, y a quelque chose qui manque. Donc, à mon avis même au moment d'aller vers les élections y a un ensemble d'éléments que nous guettons auprès de des citoyens qui doivent être des éléments...

Une fois que l'élection est passée, c'est aussi tout ce pouvoir de participation et d'engagement dans la gestion publique. Très souvent qu'est-ce qu'on voit la maire il est élu et quand il ouvre des canons pour que les citoyens puissent participer, on ne voit personne dans la participation ou ceux qui sont là c'est plutôt ceux qui sont engagés politiquement alors que y a un moment pour la politique et un moment pour le développement. Une fois que les élections sont passées et nous prions que ça se passe dans de bonnes conditions avec la paix et que le lendemain que tout le monde se réveille et que tout le monde retourne au travail, donc une fois que c'est passé, pendant 05 ans ce qu'on attend c'est que les citoyens se mobilisent, qu'ils puissent assumer leurs devoirs citoyens en participant à la gestion publique.

Participer à la gestion publique, c'est participer au moment où les décisions se prennent, c'est participer au moment où on ouvre des canons de consultations, c'est aussi participer au moment où la décision est prise on est en train de la mettre en œuvre mais, c'est aussi participer au moment où il faut évaluer tout ce qui a été fait. Est-ce que nous sommes là dans le processus décision... à toutes les étapes du processus décisionnel depuis l'identification des besoins, la mise en œuvre des solutions, le suivi et l'évaluation. Le citoyen c'est aussi ça qui l'attend surtout que c'est les élections de proximité qui concerne notre vécu, qui concerne notre devenir ; c'est important que le citoyen puisse assurer cela et c'est important qu'il puisse aussi interpeller ces élus ! Très souvent, ça... ça manque ! On a mis à la place, dans les institutions quelqu'un et bon qui va gérer pendant cinq ans, on ne dit rien ! on ne fait rien ! On le laisse gérer et les choses ne marchent pas mais personne n'intervient pour dire quoique ce soit ! Et malheureusement ce sera cinq années de perdues ! Donc, pour les citoyens, c'est important qu'ils puissent connaître un ensemble... ses droits mais aussi qu'il puisse assurer ses devoirs citoyens ». ■

BIRAM OWENS NDIAYE



« Dans ce contexte préélectoral, le citoyen, la citoyenne, on peut dire qu'ils ont des responsabilités très importantes parce que de leurs choix, disons dépend leur avenir. Parce que sur le territoire, tous les problèmes qu'on a au quotidien, il appartient aux élus de leurs apporter des réponses et de façon globale ça c'est les, ce que j'appelle les besoins urgents. Bon ! tu as besoin d'une garderie, tu as besoin d'une

école préscolaire, tu as besoin d'un centre de santé proche d'un système éducatif qui fonctionne, d'une voirie. Alors, on se rend compte que nous, on est en 2021 et pratiquement on oblige les citoyens à marcher sur des, sur des rues en terre.

En saison sèche, ça peut se comprendre mais en saison des pluies, y a des gens qui ne peuvent pas, en tout cas, moi j'habite Rufisque mais quand même, je déplore un peu la, la situation des gens qui sortent avec des chaussures, pleins de boue quand ils dé, quand ils sont, quand ils sont sur le... Donc, tous ces problèmes quotidiens, il appartient aux élus de... Donc s'ils ne font pas un bon choix, ils vont avoir, peut-être, cinq années de calvaire et donc c'est très important de voir leurs responsabilités et surtout et surtout je peux dire avant de choisir se faire le bon jugement pour avoir des élus qui vont être là pour défendre leurs intérêts. Et leur participation dans cette campagne électorale, c'est pas, d'aller, en tout cas, faire des mobilisations comme, faire des mobilisations comme on commence à le voir. Mais, quand même, se dire que c'est un débat démocratique et un débat démocratique ne doit pas se, ne peut pas se faire sans la paix, sans le calme et donc ils doivent faire la part des choses, pour dire que nous, il nous appartient nous de désigner les gestionnaires locaux.

On va débattre avec les autres, et choisir pour voir quelle l'équipe, quelle l'équipe nous propose un programme qui permettra non seulement d'améliorer le cadre de vie mais aussi d'améliorer la qualité de vie. Je pense que c'est les deux paramètres sur lesquels un citoyen devrait pouvoir se baser pour dire est-ce que ce que nous propose, ce qu'on nous propose, ce qu'on nous propose, ça va dans le sens d'améliorer le cadre de vie et quand je parle de cadre de vie c'est le milieu ambiant, les conditions d'hygiène, la voirie, le reboisement, donc les places publiques etc. et la qualité de vie. On est, on a un problème très sérieux de chômage, on a un problème sérieux de revenus des gens, on a des problèmes sociaux. Il faut que les budgets des collectivités servent à répondre à ces besoins urgents mais aussi à s'inscrire dans un développement durable. Je pense que ces citoyens, ce qu'on leurs demande dans ce contexte c'est ça.

Maintenant, ils doivent non seulement participer, participer aux choix mais pendant l'exercice ils doivent contrôler les élus ; un contrôle citoyen de tous les instants dans les moments décisifs : orientations budgétaires, décisions budgétaires, compte administratif, définition du plan. Ils doivent s'organiser individuellement et collectivement pour exercer un contrôle continu sur la gestion locale ». ■

FALLILOU MBACKÉ CISSÉ



« Sur cette question, moi je voudrais d’abord, clarifier, la question de la citoyenneté et de la citoyenneté locale, elle interpelle à la fois les gouvernants et les gouvernés. Je pense que le, le clivage, il est plus dans le niveau de responsabilité au niveau de la commune que dans l’incarnation de la citoyenneté. Donc, c’est pas parce qu’on est, gouvernant que de ce feul, de ce seul fait, on, on est imbu

de citoyenneté. Donc, la citoyenneté c’est une quête, c’est une quête, c’est une incarnation de tous les jours et à la fois pour les gouvernants et les gouvernés. Et donc, cela fait que tout ce que j’ai dit par ailleurs pour l’ élu local, est valable aussi pour ceux qu’on pourrait appeler les gouvernés, les administrés, donc pour le citoyen comme on a l’habitude de dire. Donc, tout cela est vrai parce que dans le fond, moi je conçois la citoyenneté, comme simplement la connaissance que l’on a de ses devoirs, de ses obligations vis-à-vis de la communauté avec la conscience de les traduire au quotidien dans les paroles, que l’on sort et dans les actes que l’on pose. Je pense que de façon générale c’est ça ma comme, c’est comme ça que je définirais la, la citoyenneté.

C’est pour renchérir sur le fait que, c’est valable à la fois pour les gouvernants et les gouvernés. Et que donc c’est simplement une valeur, une valeur de citoyenneté. Cela dit, l’administré qui, c’est vrai a des responsabilités vis-à-vis de son territoire, celui-là, il doit à mon sens travailler d’abord dans le sens d’avoir une posture, d’avoir des prises de paroles, d’avoir des actions au quotidien qui vont dans le sens d’assurer la stabilité et la prospérité au sein du territoire, qu’il soit conscient que, il ne peut pas y avoir, de salut individuel dans un chaos collectif et donc sa première obligation c’est, de jouer collectif avec l’ensemble des acteurs du territoire en prenant conscience que leurs destins sont liés et que c’est dans la prospérité collective que individuellement nous pourrions trouver, le bien-être, individuel et familial. Donc, cela me semble essentiel. Si le citoyen le comprend, ça alors, ça implique pour lui, l’obligation de prendre, de participer à toutes les initiatives, donc au niveau local qu’elles soient économiques, sociales, politiques, environnementales, culturelles, bref, qu’il participe à tous les domaines de la vie sociale, de la vie territoriale et donc pour lesquels, donc la participation citoyenne est attendue. Donc, il faudrait qu’il participe ! Il faudrait également que, qu’il soit même, lui-même entrepreneur d’initiatives, qu’il prenne des initiatives individuelles, même des initiatives collectives, donc, qui vont dans le sens, toujours de conforter, de consolider la gouvernance au niveau du territoire et donc de booster le développement territorial. Voilà de façon générale, à mon avis, ce que pourrait être à la fois, un élu, à mon sens, exemplaire et, et donc un gouverné, un administré exemplaire sachant que tous doivent faire montre d’une certaine exemplarité, chacun à son niveau. Parce que encore une fois entre l’ élu et l’administré, entre le gouvernant et le gouverné, les responsabilités, différent non pas par leurs natures mais simplement par leurs degrés. Ils ont tous les mêmes responsabilités vis-à-vis du territoire mais chacun au niveau où il se, il se situe ». ■

ABY SILLA CAMARA



« Le citoyen et les citoyennes doivent, tout d'abord, s'informer sur les modalités pratiques du processus électoral, pas à la veille des élections ! tout le processus ! Est-ce que je me suis inscrite sur les listes ? Est-ce que j'ai retiré ma carte d'électeur ? Est-ce que j'ai vérifié que je suis dans le fichier ? Parce que on est actuellement, il faut vérifier.

Comment je vais voter ? Parce que ça a changé avec la réforme. On va voter pour notre commune, ici à Dakar, mais aussi pour la ville ! Comment ça va se passer pour le département ? Il faut qu'on ait cette connaissance. Et c'est au niveau des associations, au niveau des partis politiques, au niveau des candidatures qu'ils doivent former. Est-ce que toutes ces personnes qui sont devant ont leurs cartes électeurs ? C'est important, donc, qu'ils aient une bonne connaissance des modalités du processus électoral. De deuxième point, le citoyen doit faire un bon choix. Je vais élire des élus pendant cinq ans. Comment je vais faire de telle sorte que je puisse faire le bon choix ? Pas uniquement le maire parce que souvent on oublie les conseillers. Moi, je pense, c'est important d'avoir l'équipe du maire parce que l'équipe technique c'est des techniciens qui peuvent être affectés avec la fonction publique locale, vous pouvez renforcer leurs capacités, ils sont là, c'est une, donc une structure permanente mais c'est des, c'est des élus, je pense, c'est important de voir leurs profils.

Quelles sont leurs compétences ? quelles sont leurs expériences dans la vie politique locale ? Quelles sont leurs réalisations concrètes dans la cité ? Comment on les a choisis, sur la base de quels critères ? Et, une fois cette information aussi, c'est quel est leur programme ? Ils connaissent parce que ils sont des candidats, ils connaissent la collectivité. Des besoins, quels sont les besoins prioritaires de cette commune ? Ça change d'une commune à l'autre hein, qu'on soit à Dakar ou dans les régions, ça change ! Une fois qu'on a choisi maintenant les, les candidats, il faut qu'on s'organise au niveau des citoyens pour s'impliquer, s'impliquer dans la vie de nos collectivités locales. Comment ? Il faut s'informer... Bon, c'est un document de planification locale, un citoyen doit détenir ce plan ! Le budget, comment il est déroulé ? Comment, au niveau du conseil, parce que le conseil, les élus, les citoyens peuvent assister, pas décider mais assister, prendre les copies de documents à leurs frais. Donc ils ont, la loi permet aux citoyens de savoir ce qui se passe dans sa collectivité et dans la gestion de sa collectivité. Donc participer ! Se mobiliser ! Parce qu'on peut pas aussi être dans une collectivité et l'ensemble des habitants sont... Non non ! Il faut s'organiser autour de réseaux, d'associations selon nos spécificités des uns et des autres pour que voir nous, c'est tel point de vue, c'est telle aspiration, voici nos besoins, est ce que c'est pris en compte ? Comment faire pour l'influencer ? Par des statistiques ! Nous sommes dans un quartier jeune, nous avons d'aires de sport, nous avons besoin, nous sommes dans un quartier jeune, il y a beaucoup d'activités sportives mais d'autres activités de, d'éducatives, santé et en fonction de ça vous influencez sur la base de données, sur la base de statistiques.

Et ça, quand je vois les jeunes qui sont souvent sur le terrain de sport, je dis, faut avoir base de données du quartier, de vos communes qui vont vous permettre, donc, d'avoir des arguments pour influencer sur ces décisions. Et si on a des élus ouverts, comme je l'ai dit, qui sont disposés et tout, ils sévent que c'est pour leur, le bien-être et c'est ça va être comptabilisé dans leur bilan. Et ça c'est une bonne organisation, un engagement et aussi un esprit, faut éviter, et on a vécu cette expérience : je suis pas du même parti, tout ce que le maire fait c'est mauvais, tout ce que ma collectivité et, fait est mauvais et on fait tout pour empêcher la réalisation de certains projets.

Mais, je dis que on est dans une commune, si si la majorité, si la majorité, si c'est des besoins réels, on peut pas et puis on le sait, on sait parce qu'on va, on se connaît dans une collectivité, on connaît les candidats. Vous pouvez pas être d'un autre parti et chaque fois, vous empêchez l'appareil de fonctionner. Mais si vous mobilisez, s'ils sentent que c'est des citoyens avertis, engagés, formés parce que aussi au niveau de, des structures des ONG, les citoyens sont très bien formés et très engagés et très conscients de leurs rôles au niveau de ces collectivités locales. Et, je pense c'est très important et ça va vraiment vivifier l'ensemble des, des collectivités territoriales du Sénégal ». ■



ALIOUNE TINE



«Un citoyen, tu sais, (...) en tant que quand on prend la Charte Africaine, quand on prend également le Protocole additionnel sur la gouvernance, sur la démocratie et la bonne gouvernance de la CEDEAO, ce qui est spécifique chez nous les africains c'est que vous avez des droits en tant que citoyens et ces droits il faut que l'Etat les respecte ! l'Etat, quand même, qui a si.., qui a des obligations internationales pour le respect

de ces droits et de ces libertés fondamentales : c'est important qu'il les respecte ! Mais également vous avez des responsabilités (rises) et ce sont les responsabilités qui nous permettent gouvernants et gouvernés, d'abord, en tant que gouvernant, d'avoir la possibilité de demander des comptes aux gouvernés. Ça veut dire, ça c'est extrêmement important : la reddition des comptes. Et ensuite, ce que je dis la redevabilité : ça c'est très important qu'on ait au niveau, à ce niveau-là avoir la possibilité ce qu'on appelle la citoyenneté capacitaire. Ça c'est très important ! Avoir la responsabilité aussi de dire : tiens ! Le bien public il nous appartient, le bien public moi je n'ai pas le droit de le détruire !

J'ai le droit de le conserver ! J'ai le droit même de demander des comptes par rapport au, au vraiment à la, à la, à la responsabilité des, des, des, des décideurs sur ce qu'ils ont fait du bien qui nous appartienne, tient à nous tous. Donc, autant les politiques doivent avoir, quand même, un sens élevé des responsabilités, autant également nous devons être tout le temps habités par le sens civique, civique, c'est pratiquement la ville (rises). Un sens civique c'est extrêmement important pour promouvoir, protéger ce qui nous appartient en commun. Donc, la promotion de l'an commun c'est extrêmement important. Discusser, discuter également pour avoir, comme on dit, un consensus, une vision sur ce qui est l'an commun ça c'est, c'est, c'est, c'est extrêmement important. Et, il nous manque un peu ça mais le, le problème j'y reviens hein, c'est le phénomène, je dis, partisan, je dis, hyper partisan.

Quand je prends par exemple, la question des assises nationales, les assises nationales, quand même, dans le domaine de la gouvernance et des responsabilités, quand même, avaient tracé un certain nombre de choses, on l'a mis de côté pour des raisons partisans. Or, ça, ça au, ça aurait pu être une espèce d'an commun qui nous lie. Donc, le, le citoyen, il doit être responsable, il doit avoir un sens civique très élevé, il doit avoir une bonne conscience de ses droits et d'avoir la possibilité de les revendiquer. Il doit pas se taire et de ce point de vue je pense, qu' il y'a pas mal de canaux qui permettent de, de développer la citoyenneté capacitaire par l'intermédiaire des, de la communication, la presse, les leaders d'opinion, de façon globale, qu'ils soient politiques, que ça soit aussi les leaders religieux. Je pense que tous ensemble, c'est tous ensemble que nous devons vraiment, si vous voulez promouvoir cette, cette citoyenneté et, et effectivement c'est la faiblesse de cette citoyenneté et de cette conscience citoyenne. Des fois même au plus haut niveau !

Au plus haut niveau de responsabilités si, vous ne vous com, vous ne vous comportez pas comme un citoyen modèle mais vous ne pouvez pas exiger de votre peuple qu'il se concer, qu'il se comporte aussi en, en citoyen modèle. Donc, c'est ensemble que nous devons promouvoir le citoyen mozèle, le citoyen capacitaire, respecter ses droits et exiger de lui aussi ses responsabilités vis-à-vis, vis-à-vis de l'Etat, ses responsabilités en tant que père de famille (rises), ses responsabilités en tant que mari, en tant que femme, en tant que fils, en tant que fille. il me semble que c'est comme ça que nous pouvons, effectivement, protéger notre cher Sénégal ensemble ». ■



OUSSEYNOU TOURÉ



« Je pense que c'est une question à vase communicant ! L'exécutif local idéal est un citoyen modèle puisqu'il y a dédoublement fonctionnel entre le citoyen et l'exécutif. Il émane de la communauté et il exerce un pouvoir. Cette question, je vais la rendre encore plus simple. Au niveau de la cellule de base, la famille, quand un parent s'investit auprès de ses enfants pour leur assurer une éducation de qualité, les

mettre dans d'excellentes conditions pour arriver à un avenir radieux ; Et si cela se produit, quelle doit être la position de l'enfant vis-à-vis de son parent ? Rétribuer à la juste mesure tous les ré, efforts qui ont été consentis durant de longues années doit être, en tout cas, un leitmotiv. Rapporté aux collectivités territoriales, c'est exactement la même chose.

Mon avis sur la question c'est de dire si la collectivité s'investit au profit de la communauté, en retour, la communauté doit s'impliquer. Et le citoyen modèle qui se dégage c'est celui qui va vers l'information pour avoir une information de qualité où tout est fonctionnement de l'institution au profit de la communauté. Et la porte d'entrée, pour moi, à ce niveau, c'est les cadres de concertation en termes de participation citoyenne et d'engagement citoyen. Aujourd'hui, la loi qui définit la composition et le fonctionnement des cadres a été votée. Ça facilite les choses. Mais il y a un blocage qui résiste toujours, je vous informe que le financement des cadres de concertation pose souvent un problème : ce qui anéantit le niveau de participation des citoyens. Le citoyen modèle va se départir de la participation financière et s'engager volontairement et de façon bénévole au service de sa communauté pour animer les cadres de concertation.

Si on anime les cadres de concertation, nul doute on aura l'information à portée de main sur le fonctionnement : qu'est-ce que le conseil peut faire ? Quelles sont ses limites ? Quelles sont ses prévisions ? Quelle est la vision de l'institution ? Et ça réduirait les biais entre les citoyens et l'institution municipale. Et cette participation ferait que on a la bonne information sur les tenants et les aboutissants de la politique publique locale puisque cette politique de proximité ne peut réussir sans la participation des populations. Le deuxième élément pour le citoyen modèle, à mon avis, c'est un engagement solidaire et bénévole. Il suffit pas d'être maire pour servir sa communauté ! On peut-être un citoyen mais pour s'affirmer et se positionner comme un citoyen modèle, on peut initier des actions solidaires dans le cadre de la lutte contre la dégradation de l'environnement, dans la santé, etc., dans la recherche de financement pour accompagner les communautés pour l'accès aux services sociaux de base, bref, un ensemble d'actions solidaires portées par le citoyen modèle pour aller abréger les souffrances des communautés.

Enfin, le citoyen modèle doit miser sur une information de qualité et éviter les fake news. Au moment où internet fait irruption dans tous les foyers on peut agir simplement sur la base de, des informations et le citoyen modèle devrait se départir de ces clichés en termes d'information pour aller vers la bonne source et s'engager au profit de la communauté ». ■

AWA GUEYE THIOUNE



« Lorsqu'on parle du citoyen c'est très souvent sous l'angle de, de droits. Donc, il est important de savoir qu'à côté des droits, quand même, il y a des obligations. Je pense que déjà si on est un citoyen, très je dirai entre guillemets, politique, on est difficilement objectif par rapport à l'appréciation de beaucoup d'événements qui se passent au niveau des territoires.

Alors ce citoyen-là, d'abord et avant tout, doit s'acquitter de ses obligations fiscales. Pour être un bon citoyen, il faut payer ses impôts et ses taxes. Et je pense que ça c'est quelque chose qui est extrêmement important parce que à partir du moment où on parle de ressources financières, à partir du moment où on attend beaucoup de choses des collectivités territoriales, il est important qu'on puisse s'acquitter de ses obligations.

Et, je pense que cette obligation fiscale c'est, c'est vraiment quelque chose qui est extrêmement important parce qu'à partir du moment où on paye ses impôts et ses taxes, on est en mesure, maintenant, de revendiquer un certain nombre de droits. Alors, ce citoyen-là doit aussi se rapprocher de l'institution locale.

C'est important parce que à partir du moment où le principe de la participation, c'est vraiment un principe qui est posé de manière très claire par le code général des collectivités territoriales de 2013. Et c'est important de noter qu'à partir même de 2013, la participation citoyenne a été érigée au rang de principe de gestion.

Il est prévu et stipulé dans le code général, que toute personne physique ou morale peut faire des propositions allant dans le sens de l'impulsion du développement économique, social, culturel, environnemental de sa localité. Donc, à partir de ce moment-là, il est attendu vraiment de ce citoyen cette capacité de proposition. Parce que il doit être aussi quelqu'un qui doit impulser aussi le développement de par ses idées. Ah, qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire de manière très simple lorsqu'il y a par exemple des activités de planification organisées au niveau des collectivités territoriales ou bien lorsqu'il y a des cadres de concertation que le citoyen doit quand même mettre son temps à la disposition de la localité.

Ne pas seulement rester et attendre que l'information vienne vers vous ! Mais autant cette information doit aller vers vous, autant vous aussi, vous devez aller chercher cette information ! Donc, ça veut dire il y a cette notion de dynamisme. Donc, vraiment, le citoyen doit être, est, entreprenant, qui est aussi dynamique, qui est aussi, altruiste, capable de pouvoir partager, gérer, donner ses idées, faire profiter sa collectivité de son expérience.

Donc, je pense que ça aussi c'est quelque chose, qui est essentielle de la part du citoyen : avoir une très bonne participation au niveau de toutes les instances de concertation, de discussion et de dialogue ; que ça peut être au niveau des conseils de quartiers, ça peut être au niveau des, des organisations communautaires de base, ça peut être au niveau des associations, des chefs de village. Parce que, aussi, quand même, le chef de village, au-delà du fait que c'est une autorité administrative, c'est quand même, un citoyen parce que quand les choses se passent, ça se passe

dans un premier temps au niveau des villages ou dans les quartiers. Ah, je pense que ça aussi c'est quelque chose qui est essentielle ! Et ce citoyen doit être vraiment une personne engagée capable de pouvoir contribuer à l'action du développement de son territoire. Donc, je pense que ça c'est, c'est vraiment aussi des attributs que le citoyen doit avoir pour pouvoir mettre son expertise au service de la collectivité. Parce que l'expertise c'est pas seulement des diplômés ! L'expertise c'est aussi des compétences, c'est aussi des aptitudes quel que soit le domaine et quel que soit aussi son secteur d'intervention. ■



ROKHIATOU GASSAMA



« Il est important, à mon avis, que cette population-là puisse aider à la construction de ce programme-là parce que demain si vous êtes élu, vous avez demandé le suffrage mais demain si vous êtes élu, vous devez également mettre des mécanismes en place pour pouvoir quand même, impliquer toutes ces personnes-là jusqu'aux quartiers, mettre en place, des structures qui peuvent permettre également à la

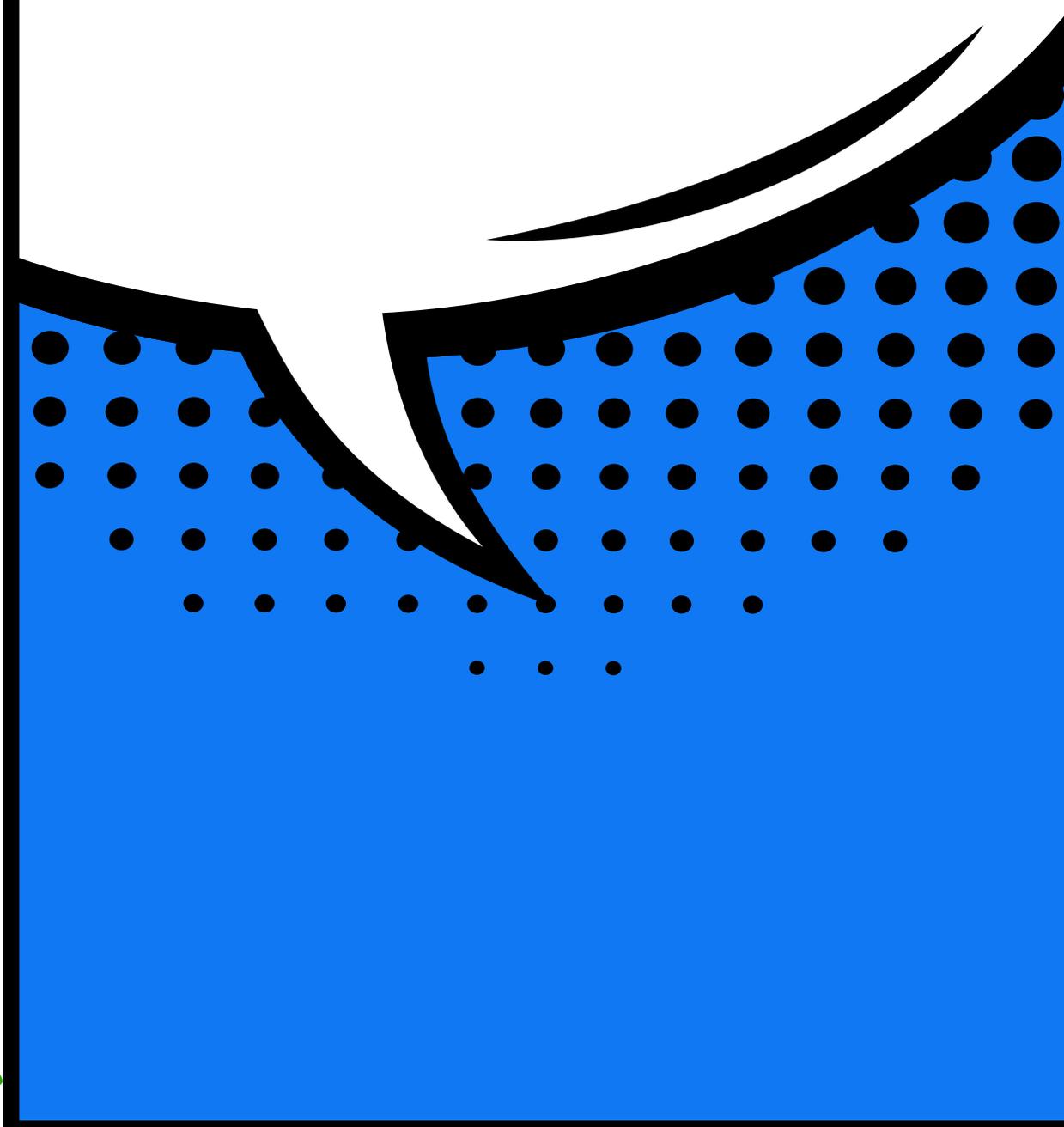
population d'identifier et de classer, de classer les différents problèmes qui leurs paraît prioritaires.

Mais, je pense que il est important également dans cette co-construction, d'établir des étapes, des étapes, qui donneront l'occasion aux maires d'être vraiment ouverts et d'être également présents parce que souvent la présence du maire peut être un problème handicapant dans la mesure où souvent ils sont, ils ont des postes hum, cumul, cumulatifs si on peut le dire comme ça et ces postes cumulés ne leur donnent pas souvent l'occasion d'être présents.

Donc, je pense que pour être efficaces, il va falloir avoir une bonne capacité d'écoute ! Une bonne capacité de pouvoir impliquer la population ! Une bonne capacité de pouvoir identifier les problèmes qui se posent au niveau de la population mais une bonne capacité de pouvoir planifier et de dégager les défis qu'il faut au niveau de la localité ! ». ■



**III. Une recommandation
qui vous tient à cœur en
direction des prochaines
élections et des élus
locaux.**



PAROLE AUX INTERVENANTS

MARIAM SOW



« La principale recommandation que je donne, en analysant tout ce que nous avons vécu les dernières années surtout à la gouvernance des ressources naturelles, il faut que les communautés arrivent à choisir un maire. Pour moi, un élu n'est pas un n'importe qui... Il faut vraiment en fonction des besoins de la communauté distiller, regarder les qualités des candidats qui sont là et choisir en fonction vraiment des exercices

précédents surtout à la gouvernance foncière. Nous tous nous avons constaté que la plupart des délits fonciers, c'est pas tout le monde, mais les élus sont quand même responsables, les élus tant au niveau local qu'au niveau national. Ah oui !!! il faut oser le dire.

Donc, pour moi je crois que la première recommandation que je donnerai surtout aux communautés locales, aux communautés rurales et même urbaines c'est de regarder, d'analyser le profil de ces maires-là, leur intégrité, leur autonomie, leur indépendance et leur amour par rapport au terroir, leur attachement à leur terroir et la considération qu'il donne à la communauté, à ceux qui les élisent. Mais que ça ne soit pas des maires qui sont là pour chercher le pouvoir, une fois que le pouvoir est là, écoute ! mets-toi de ton côté ! laisse-moi agir ! c'est une compétence transférée à mon pouvoir ! et avoir la possibilité de faire du n'importe quoi ! Il faut une fois qu'on élit aussi qu'on se positionne en tant que citoyen qui aussi se soucie du contrôle, se soucie du suivi-évaluation de ces activités, qui essaie d'analyser les performances de ces maires là et aussi proposer des des des améliorations même à l'Etat : comment renforcer le pouvoir des maires ? Parce que je ne comprends pas comment on transfère la gouvernance du foncier aux maires et que l'agriculture qui doit, ou l'élevage ou la pêche qui doit générer les ressources fondamentales financières de la communauté ne soit pas en tout cas transféré avec une réflexion bien sûr à ces communautés-là.

Donc, je crois que aussi y a des améliorations, ya des évaluations à faire dans le fonctionnement de ces communes là pour aller vraiment là où il le faut ». ■

MAMADOU BACHIR KANOUTÉ



« Je pense que je vais me limiter à deux : le premier c'est un appel à la paix. Ce que nous entendons ces derniers jours ne nous rassure pas, c'est des messages qui ne doivent pas exister dans un pays comme le Sénégal ; ce que nous voyons se passer c'est aussi une violence pas physique mais c'est une violence qui s'exprime. Et, c'est ces formes de violence qui peuvent se traduire par une violence politique, par

une violence physique. Donc, faisons très attention ! C'est vraiment un appel que je lance à tout le personnel politique qu'il soit de la majorité, qu'il soit de l'opposition.

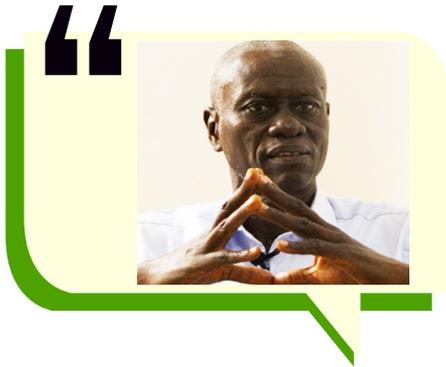
Cultivons la paix ! faisons-en sorte que les formes de violences disparaissent et surtout les violences institutionnelles qui sont les plus insidieuses, pas visibles mais insidieuses et qui peuvent par la suite résulter et être la résultante de violence ... Une fois que cela est dit en termes de messages pour la paix et la violence... pour la paix et éviter la violence. Le deuxième appel se sera une fois que tout cela est passé, engageons-nous dans des processus de gouvernance participative ! C'est important une fois que l'on connaît qui va nous représenter que nous puissions ensemble avec lui co-construire nos collectivités territoriales.

A mon avis, c'est une opportunité extraordinaire au moment où nous disons que nous sommes en train de nous s'acheminer vers ce qu'on va appeler le développement durable. C'est important qu'on puisse se dire que le développement durable ne peut se faire que dans la co-construction : les citoyens et les élus puissent ensemble co-construire nos collectivités territoriales puisque si toutes les collectivités sont gérées de manière judicieuse, la perspective de développement au niveau étatique même au niveau international peut être entrevue. Mais, bon si les choses sont mal gérées dans les collectivités malheureusement, nous, nous ne, nous ne percevront pas. Donc, co-construction, participation à la gestion publique et culture de paix, ça c'est les messages clés que je voudrais lancer. Et pour terminer, peut être remercier tous ceux qui travaillent avec nous sur ces questions-là je sais que dans la préparation nous avons à Enda voulu lancer cette série de capsules vidéos pour la paix. Donc, je remercie tous les leaders, toutes les personnalités qui participent à.. par leur voix à lancer ces messages là pour que la paix soit, pour que les élections se passent mais surtout pour qu'on parvienne à désigner ou à élire nos prochains dirigeants, nos prochains maires et nos prochains présidents de département et nos prochains conseillers. Je les remercie tous ! Et indiquer également que nos remerciements vont à l'intention des partenaires qui nous soutiennent, qui travaillent avec nous, c'est que l'Union Européenne soutient cette initiative. Donc, nous le... c'est l'occasion pour nous de le remercier ; Enda Tiers Monde soutient cette initiative.

Bon nous nous lançons, nous voulons juste lancer une initiative mais nous voulons que ça soit approprié par tout le monde, tout ceux qui aujourd'hui qu'ils soient des partenaires techniques et financiers, qu'ils soient des organisations de la société civile, qu'ils soient des groupes divers qui sont sur le territoire, qui sont conscients qu'il faut qu'on construise ensemble la paix, tout ceux-là, nous lançons un appel pour qu'ils se joignent à cette initiative. Je sais qu'il y a beaucoup de choses qui sont en train de se faire, ensemble nous pouvons co-construire cela ! Ensemble nous pouvons relever le défi ! Et ensemble, nous pouvons nous regarder le 23 janvier pour dire bon, l'élection est passée maintenant, il faut qu'on construise ! ». ■



BIRAM OWENS NDIAYE



« La recommandation c'est, c'est vraiment que ces scrutins locaux parce que y'en a plusieurs, que ces scrutins-là se déroulent dans la sérénité, dans la paix mais surtout que ça soit axé sur des débats locaux entre les différents candidats mais aussi avec, la participation de la société civile, la participation des citoyens. Les invectives, les moyens déloyaux, ça je pense que ça ne rime pas avec démocratie locale. C'est

maintenant, c'est maintenant, pendant cette période électorale qu'on doit, prouver que la vidadit, que la vitalité de la démocratie locale, en faisant ce que je viens de dire, que vraiment les gens mettent l'accent sur les débats programmatiques. Pour les équipes passées, ils ont une obligation de faire leur bilan, ils ont une obligation de faire leurs bilans pour dire que pendant ces sept années voilà ce que nous avons réalisé, avec quels moyens aussi.

Et aussi, dire quels, quel, quel est le projet qu'ils proposent pour les cinq prochaines années. Les autres qui, qui ne, qui, qui étaient pas en place, donc les listes de candidats qui veulent conquérir disons les assemblées locales, ces candidats aussi ont l'obligation vraiment de venir, non pas faire des critiques. La critique ne peut pas manquer mais aussi proposer leurs projets. C'est vraiment projet contre-projet pour permettre aux citoyens d'être éclairés sur ce que propose chaque candidat et sur cette base de pouvoir choisir de façon libre et en veillant un peu à la prise en compte de ces intérêts par les équipes qui vont diriger ces municipalités.

C'est ça qui va conditionner les avancées dans la vie des gens parce que le développement, on a beau dire mais il sera local ou il ne le sera pas. Si les villes et les territoires, ne contribuent pas au développement économique, au développement social et travaillent pour la défense de l'environnement, je pense que, on va voir peut-être un développement national mais qui ne va pas impacter les populations qui vivent dans les différents territoires du Sénégal. Et le développement il est, il est, il est développement quand il est, il est perçu, il est perçu et vécu là où les gens vivent. On ne peut pas dire qu'on est développé alors qu'il y a des gens qui sont Fongolémi, qui sont à Barkedji ou ailleurs qui sont dans une pauvreté la plus crasse.

Donc l'idée c'est de faire en sorte que les équipes municipales qui viennent mais prennent un virage pour le développement économique et social. Ils ont une raison d'être ! La commune a une raison d'être ! Et cette raison d'être là, c'est vraiment le développement économique, le développement social » ■

FALLILOU MBACKÉ CISSÉ



« La recommandation, à mon avis première, c'est de ramener les choses au niveau où elles se jouent. Nous sommes dans le processus de préparation donc des élections locales : ce qui se joue c'est la gouvernance locale, c'est la gouvernance territoriale. Or, il semble que aujourd'hui, on parle de tout sauf des enjeux locaux, on parle de tout sauf de la gouvernance territoriale, de la décentralisation etc.

Si vous voyez bien, on est plus sur des questions électorales et même électoralistes. On se positionne dans des listes, dans des coalitions et tout le débat tourne autour de ça, ce qu'on aurait pu comprendre si ces positionnements étaient articulés à une réflexion sur les politiques publiques de base, si c'était, articulé à des programmes de développement des territoires, mais bon, c'est malheureusement pas le cas et c'est pour ça il est fondamental que l'on redonne aux élections leur dimension véritablement locale, véritablement territoriale.

Et ça, c'est un enjeu fondamental dans la mesure où ce qui a plombé jusque-là la décentralisation, le développement territorial, peut-être dans nos pays, c'est que, l'on se sert plus du local comme tremplin pour assouvir des ambitions, à d'autres échelles, soit au niveau national etc. Et, ça, ce n'est pas le niveau, ce n'est pas le rôle et la fonction qu'il faut donc donner au local. Le local, encore une fois, c'est le lieu, c'est le niveau stratégique de refondation de l'Etat, c'est le niveau stratégique du développement de l'Etat dans son, dans son entièreté. Donc, il me semble essentiel, que cette dimension, soit réintégrée et réappropriée par tous les acteurs. C'est une gouvernance territoriale, parlons, c'est une élection locale, parlons des enjeux locaux. Et libérons le local, de la prise d'otage, dont il est victime par le niveau national. Qu'on sache que quand on va à, à des élections, ce qui est fondamental et ce qui fait la gouvernance locale c'est que, ce qui doit guider les choix des populations, des électeurs, ça ne doit pas être des considérations partisans ou des intérêts particuliers.

Ce qui doit guider le choix des élus, une fois qu'on est convaincu de leur intégrité, de leur exemplarité, c'est leur vision pour le territoire, c'est leur engagement pour le territoire et surtout pour leur capacité donc à mettre en œuvre, à matérialiser cette vision là et ça, cette capacité on peut la préjuger, par rapport à leurs trajectoires, à leurs expériences de gestion etc. » ■

ABY SILLA CAMARA



« La première recommandation, c'est une recommandation à l'endroit de l'État du Sénégal qui doit veiller à la transparence du processus électoral. Je pense, c'est son rôle premier, une fois que ces règles du jeu sont fixées, la transparence est acquise, il faudrait que les partis politiques et les candidats indépendants puissent respecter les règles du jeu, chacun dans son rôle. l'autre recommandation, c'est en vers les

élus locaux, les collectivités sont des démembrements de l'Etat et l'Etat leurs a confié des compétences dans certains domaines. Mais, il faut que ces élus locaux s'organisent à travers leurs associations, à travers leurs commissions pour assurer le portage des plaidoyers, plaidoyers.

Ces plaidoyers, c'est pour renforcer le processus de décentralisation, voir les limites, voir les enjeux, les défis et faire de propositions concrètes aux autorités pour faire avancer ce processus. Et en parlant d'élus, je pense que il faudrait que les femmes élues parce qu'on a, on est dans un système de parité, on aura 50% de conseillers, de conseillères au niveau des communes et des départements. Donc, elles ont un rôle primordial à jouer ! Il faut qu'elles puissent s'investir dans ces associations d'élus mais pas dans des commissions femmes, genre, non ! dans les commissions finances locales, fine commission statut de l'élu, commission foncière : il faut qu'elles participent activement à l'ensemble des activités de leurs communes. Et, aussi c'est important parce que, aussi, il faut parler du niveau sous régional et il faut qu'elles soient, au niveau, de l'UEMOA on a un conseil des collectivités territoriales où se, les élus sont représentés au niveau de l'UEMOA et il est important que ces femmes qui, au Sénégal, représentent 50% aient une bonne représentation. Parce que beaucoup de dossiers au niveau sous régional sont traités en termes de formation, dialogue politique, meilleure attribution, allocation de ressources financières. On a eu beaucoup d'avancées, les experts sénégalais ont beaucoup contribué à des avancées au sein de l'UEMOA.

Et, c'est important, ça c'est à l'endroit de mes sœurs qui s, qui vont être de conseillères, pas au niveau de l'exécutif, c'est important mais même les conseillères qui sont dans ces collectivités doivent œuvrer pour un positionnement, un leadership féminin fort pour le bien-être de l'ensemble de nos populations. Les recommandations à l'endroit des populations, c'est d'aller voter dans la calme et la discipline, c'est important ! La dernière recommandation, c'est les médias. Ils ont un rôle important à jouer. Ils vont relayer l'information et nous avons vu dans certains nélections, des manquements et des lacunes ont été corrigés parce que les autorités ont eu connaissance de ces manquements à travers les médias et ont pu rectifier rapidement. Donc, aussi, c'est un pouvoir qui est là et qui a un rôle, aussi, de communication. Il faut informer les populations, il faut informer l'Etat, il faut informer les élus locaux. Donc, c'est la dernière recommandation que je voulais, donc, adresser à l'ensemble des acteurs, des familles d'acteurs de la décentralisation ». ■

ALIOUNE TINE



« Comment nous pouvons effectivement préserver les ressources, accumuler les ressources et les redistribuer ? Parce que sur le plan local c'est important, la redistribution des ressources. Comment, effectivement, aussi associer les citoyens ? Ça c'est très important à la gestion : budget participatif, redistribution, comme on dit, redevabilité. Je pense que tout cela ça doit se faire et, et le maire c'est celui qui

est proche de moi. Voilà qui peut, qui peut, à la limite, quand il va au marché, connaître tous les gens qui vendent au marché, quand il va aller dans les trucs d'artisanat qu'ils connaissent les artisans presque un par un, ce qu'ils font, quels sont leurs problèmes, connaître les industriels, quel est leur problème, aller à l'université. Voilà, maintenant, regarder les élèves etc.

Bon, on n'a pas encore de truc pour l'université mais c'est ex et c'est extrêmement, aujourd'hui, de, de renforcer les collectivités locales en matière de ressources humaines pour que tout le monde ne reste pas con, concentré à Dakar, qu'on puisse développer les autres zones par rapport à ce qu'ils ont. C'est important parce que souvent c'est par manque de ressources humaines. Travailler ça veut dire que quand vous êtes maire c'est de pas travailler seulement avec vos partisans (rires), voir quelles sont les zones où on peut être d'accord pour travailler ensemble. Donc je pense que, aujourd'hui, un citoyen sénégalais qui vit à Dakar c'est le malvivre ça, il faut, il faut, il faut le reconnaître. Quand on va, quand on regarde Dakar et, on essaye d'analyser la question des inégalités sociales mais on voit comment ça explose, c'est extraordinaire. Et ça, c'est pas vivable. Quand on va ailleurs aussi c'est la même chose et moi qui travaille, quand même au Mali, les gens qui ont pris des armes contre leur propre pays, qui ne se sentent plus liés par le contrat social, ça, ça doit nous faire réfléchir. Avant d'arriver, disons, à cette zone-là, il faut qu'on réfléchisse et cette réflexion incombe également aussi, aux maires d'autant plus que, je ne sais pas si vous avez suivi les, les rapports sortis par, ISS et également CHEDS, sur les menaces qui pèsent sur les villes frontalières qui, qui ont des ressources aurifères.

Et comment effectivement ça peut servir si vous voulez de comment dirais-je, de base. Mmmoi je vais souvent à Gao, la plupart, quand même, des, des mines d'or de Gao c'est contrôlé par les djihadistes qui les vendent et qui c'est incroyable, quand on regarde le réseau même (rires), disons, de distribution de l'or : C'est, c'est effrayant ! Donc y a tous les pays qui viennent ! Donc, là aussi ce sont des alertes que nous devons lancer pour voir comment il faut... renforcer la sécurité, la sécurité c'est pas seulement d'avoir des militaires, c'est pas seulement d'avoir des trucs. La sécurité c'est de faire en sorte, effectivement, que les gens qui vivent là-bas, eux-mêmes, se sentent responsables de la sécurité de la zone, donc une gestion partagée de la sécurité et de la sécurité humaine (rires) ». ■

OUSSEYNOU TOURÉ



« Comme tout sénégalais, je pense que ma voix n'est pas diffusamment audible pour porter un message. Mais, à mon sens, c'est un message de sérénité, de paix puisque si, aujourd'hui, nous voulons travailler pour le développement, nous ne pouvons le faire que dans un cadre apaisé. Et dans ce cas de figure, toutes les parties prenantes sont engagées. L'Etat doit jouer le rôle qui lui revient de droit dans l'instauration de climat

apaisé. Et les protagonistes sociaux de manière générale doivent jouer à arme égale et se dire qu'au-delà des élections il y a le développement, mettre le primat de la collectivité sur toute autre considération personnelle. Pour ce faire, le message doit être bien travaillé puisque c'est le message qui détermine le comportement des uns et des autres.

A mon sens, le message doit être techniquement approprié, socialement intégrateur et humainement acceptable. Pourquoi ? Techniquement approprié puisque nous sommes sur une élection locale, territoriale et non présidentielle. Il y a des candidats qui, à mon sens, transgressent les compétences de la collectivité et font des propositions qui dérogent du cadre de la décentralisation. Et les citoyens doivent savoir raison gardée.

Socialement intégrateur puisque le message doit mobiliser toutes les parties prenantes avec une approche inclusive puisque la pauvreté est réelle dans les profondeurs des territoires. Et si on veut avoir un retour sur investissement auprès des électeurs, il faut que ce message soit intégrateur socialement. Et enfin, humainement acceptable puisque la dimension humaine au cœur de la démarche de proximité renforce toutes les possibilités. Le respect de l'autre, le respect de la différence permet, en définitive, de savoir que nous misons plus sur la collectivité territoriale que sur soit même.

A mon sens, que ce sont les éléments sur lesquels nous devons beaucoup nous focaliser. Et au-delà de ces élections, s'il y'avait une recommandation c'est vraiment d'avoir une innovation dans la gestion des collectivités territoriales. Que le e-participation ou e-gouvernance soit de mise dans la gestion des collectivités. Ça permet de raccourcir les délais, d'aller très vite dans les réponses et d'offrir des services de qualité. A tous, je souhaite des élections apaisées à hauteur d'hommes, à armes égales et avec une ambition territoriale éprouvée ». ■

AWA GUEYE THIOUNE



« C'est vraiment conforter cet appel à la sérénité et se dire que, quand même les échéances électorales qui vont venir c'est un rendez-vous parmi tant d'autres ! Il y aura d'autres rendez-vous ! Le Sénégal nous appartient, les territoires nous appartiennent et la décentralisation c'est vraiment un domaine où la notion de proximité a tout son sens.

A partir de ce moment-là, les personnes qui habitent sont des voisins. Si on regarde même, la définition des collectivités territoriales que ce soit la commune, que ce soit le département, on se rend compte que c'est des entités qui regroupent un certain nombre de personnes unies par une solidarité résultant du voisinage et capable de pouvoir trouver des moyens à leurs problèmes, des solutions à leurs problèmes.

Maintenant, à partir de ce moment, on est des voisins et je pense que ça, c'est quelque chose qui est extrêmement essentielle et de ceci dire que ce soit au niveau des partis politiques, que ce soit au niveau des organisations de la société civile et je pense que on a tous un rôle. Le rôle que nous avons c'est de pouvoir informer juste, le rôle que nous avons, c'est de pouvoir informer vrai.

Le rôle que nous avons c'est de pouvoir bannir toute notion, toute idée de violence dans nos discours, dans nos faits et dans nos gestes parce que ces rendez-vous passés, on va revenir ! On va se regarder en tant que voisins, en tant que concitoyens, en tant qu'administrés ! Et l' élu local, aujourd'hui, qui est au niveau du parti d'opposition peut se retrouver demain à la tête d'une collectivité territoriale et amené à diriger l'ensemble des élus qui sont à la fois de l'opposition et du pouvoir.

Et à partir de ce moment-là, il doit sortir carrément sa casquette d'opposition et prendre la casquette de développement. L' élu local aussi qui est au niveau du parti au pouvoir, demain, peut se retrouver à la tête d'une instance et avoir à la fois ses collègues d'un, du parti au pouvoir et d'autres organisations. Donc, il est important de se dire quel que soit sa position.

A partir du moment où on dépasse les élections le véritable rendez-vous c'est le rendez-vous du développement. A partir de ce moment-là, il n'y a plus de parti politique qui vaille. Ce qui est essentiel c'est l'intérêt général ! Ce qui essentiel c'est l'intérêt communautaire ! Ce qui est essentiel est se mettre à la disposition ou au service de ses administrés ! Le roi Hassan 2 disait, dans un de ses discours, que de tous les mandats que le mandat d' élu, l' élu local est le mandat le plus noble.

Parce que simplement cette position vous permet de vous mettre au service de Dieu, vous permet de vous mettre au service des citoyens et c'est un moment et c'est une position privilégiée, pour pouvoir apaiser les douleurs et les souffrances des, des citoyens.

Afin, ce que je recommande aussi que ce soit du côté de l'Etat que ce soit du côté de la société civile, afin des organisations de la société civile c'est d'éviter

tous ces discours démagogiques, de pouvoir parler programme ! De pouvoir parler d'objectif ! Et de pouvoir proposer et mettre sur la table des projets qui permettent à la fois de prendre en charge, les préoccupations des administrés et à la fois de pouvoir créer des emplois, de stopper, pour nous permettre de stopper cette vague d'immigration de donner à tous ces jeunes qui sont là, de tout donner à tous ces citoyens sénégalais hommes et femmes de se dire que y a une chance au niveau du Sénégal, que le pays nous appartient.

A nous tous, les générations passées nous ont légué un pays formidable et nous avons ce devoir de pouvoir préserver ce pays-là afin de pouvoir le transmettre d'une manière très honorable aux générations futures ». ■



ROKHIATOU GASSAMA



« Il y a plusieurs recommandations. Je pense que, pour moi, la première recommandation, réside sur le fait que, les femmes doivent être impliquées. Parce que quand nous parlons de gestion de la collectivité territoriale si nous n'impliquons pas les femmes, dans la gestion du budget par exemple, si nous n'impliquons pas les femmes dans la collecte des ordures, dans la gestion de l'environnement, dans la

santé, dans l'éducation, je pense que le maire aura raté quelque chose. Pour moi, la priorité réside sur le fait que vraiment, dans les différentes recommandations que nous pouvons faire aux maires, il faudrait que, la recommandation de pouvoir identifier parce que quand les, quand vous allez dans les collectivités territoriales le gros souci c'est un problème de environnemental, un problème environnemental qui se pose mais y a un autre problème qui, pour nous, est essentiel. Je l'ai dit tout à l'heure par rapport à la participation, des femmes : nous avons des conseillers qui ne connaissent pas forcément leurs missions et je pense que la grande recommandation c'est de, d'augmenter les renforcements de capacité que ça soit au niveau du maire et ses conseillers, en tout cas, tout le personnel qui concourt pour le développement de ces localités, que ces élus soient formés. Mais il y a également, une autre recommandation, c'est de savoir rendre compte !

Quand vous gérez une collectivité locale, vous gérez en même des personnes, vous gérez des ressources quel que soit les ressources : les se ressources humaines, les ressources économiques. Et pour les ressources humaines, vous devez être entourés de personnes et de personnalités qui puissent vous accompagner dans la gestion de la collectivité territoriale pour vraiment arriver à, aux objectifs que vous vous êtes fixés. La troisième recommandation serait, la formation !

Comme je l'ai dit tout à l'heure, la formation est, elle doit être permanente, elle ne doit pas être seulement épisodique, la formation des élus sur les thématiques qui les concernent, la gestion des collectivités territoriales, mais également comme je disais tout à l'heure, la mission qui leurs sont, qui leurs, qui leurs est confiée pendant cinq ans, connaître ces missions-là, connaître comment, quelles sont les compétences qui sont transférées et leurs limites me paraît important parce qu'il ne suffit pas de gérer la collectivité, il suffit aussi, de faire comprendre à la population : voilà ce qu'on m'a confié et je le ferai avec vous vraiment d'une façon dynamique, je rendrai compte. Je ne rendrai pas compte à la fin de mon mandat mais j'organiserai des cadres qui nous permettront d'échanger ensemble, d'évaluer ensemble, de voir là où on n'a pas pu aller, quelles sont les ressources qui nous ont empêché d'aller, vraiment de répondre à ces besoins-là, de planifier la suite et à chaque fois évaluer ce qui a été proposé au début à la population. Je pense que ce sont des recommandations, pour moi, qui sont importantes et il y a une autre recommandation qui est une recommandation forte également.

J'ai, je parlais, tout à l'heure, de l'implication de la population. Mais pour l'implication de la population, il va falloir mettre en place des cadres et les cadres de concertation sont des cadres qui sont, à mon avis, importants dans la mesure où la population à la base est impliquée, ils identifient eux-mêmes leurs problèmes. Ils savent que les routes ne sont pas accessibles. Ils savent que les postes de santé ou les centres de santé ne sont pas dotés, en tout cas, de matériels qui leurs permet d'être en sécurité.

Ils savent également que l'eau n'est pas potable. Ils savent également que l'environnement dans lequel ils vivent n'est pas un environnement sain. Ils savent également y a des problèmes de sécurité par rapport à l'électrification de la zone qui n'est pas effective par exemple. Ils savent également que dans la, dans leur communauté il y a énormément de problèmes parce qu'ils n'ont pas, les enfants n'ont pas accès à l'école, à la scolarisation et les femmes qui ont des enfants dans ces collectivités-là ont des problèmes effectivement de pouvoir accéder aux postes de santé parce que les postes sont loin, parce que également les postes ne sont pas dotés de plateaux techniques efficaces et je pense que le maire est là dans les promesses électorales.

Il ne faut pas que ça soit seulement des promesses, il faut que ça soit suivi d'actes qui doivent, ce sont des actes qui doivent être évalués demain pour que avant la fin du mandat que les populations puissent se dire nous avons collectivement construit ou nous avons co-construit ce que nous avons aujourd'hui. Et demain, vous nous avez satisfait, si vous redemandez nos voix nous allons vous les donner. Mais on peut pas aller aux élections sans pour autant faire une évaluation. Il faut toujours une évaluation ! » ■



CONCLUSION

Au sortir de cet exercice qui fut très enrichissant, nous pouvons retenir que les candidats tout comme les citoyens sont deux acteurs complémentaires dans le contexte actuel de co-construction du développement durable. Cet exercice a également permis de relever de la part des différents intervenants que les élections locales représentent de plus en plus un moment fort de promotion de la démocratie dans un pays. Partant de ce constat, il est important voire essentielle de se questionner sur plusieurs aspects notamment :

- Les caractéristiques de l'élu local idéal pour une gestion optimale de sa collectivité territoriale ?
- Ce qui doit caractériser le citoyen modèle en termes de droits et devoirs à l'approche des joutes électorales mais aussi dans le développement de son territoire.

Deux points majeurs de réflexion auxquels nos experts ont partagé des orientations parfois différentes mais qui se complètent à travers une lecture croisée de leurs propos. Les réflexions menées par ces monuments de la décentralisation et défenseur des territoires sont tout aussi généreuses qu'enrichissantes. Ils font ressortir spécificités diversifiées à la fois d'un élu local idéal et d'un citoyen modèle.

Au-delà du contenu très riche de Parole à..., il faut relever l'engouement que la diffusion dominicale des entretiens a suscité sur nos différentes plateformes (YouTube avec ENDA-TV, Facebook, WhatsApp, etc). Un engouement qui s'est décliné à travers les citoyens sénégalais de manière spécifique et africains de manière générale.

Aujourd'hui, Enda ECOPOP poursuit sa vision partagée de renforcer les compétences des élus locaux, acteurs territoriaux et communautés à travers de nouvelles initiatives. En effet, dans l'optique d'accompagner les élus locaux et acteurs territoriaux à concrétiser leur vision de développement dans les collectivités territoriales, Enda ECOPOP a lancé le **Marathon des Savoirs des Territoires d'Afrique**. Une nouvelle dynamique contribuant à relever les défis de renforcement des capacités de ces acteurs à travers des sessions d'orientations de 90 minutes en prélude des formations nationales et internationales que la structure organise chaque année avec ses partenaires institutionnels. Basée sur sa vision « **d'Agir pour l'émergence de villes et territoires durables en Afrique** », cette initiative de l'organisation servira de cadre d'apprentissage et d'échanges pour consolider plus de 30 ans d'expériences dans l'accompagnement des collectivités territoriales du Sénégal et d'Afrique. Le Marathon des Savoirs des Territoires est une offre du **Dispositif d'Appui Conseil aux Collectivités Territoriales**. Ce dernier mis en place par Enda ECOPOP permettra également d'offrir aux élus locaux et acteurs territoriaux différents formats d'accompagnement dans le but de les aider à enregistrer des performances reconnues au bénéfice de leurs communautés. ■

CES PARTENAIRES NOUS ONT FAIT CONFIANCE :



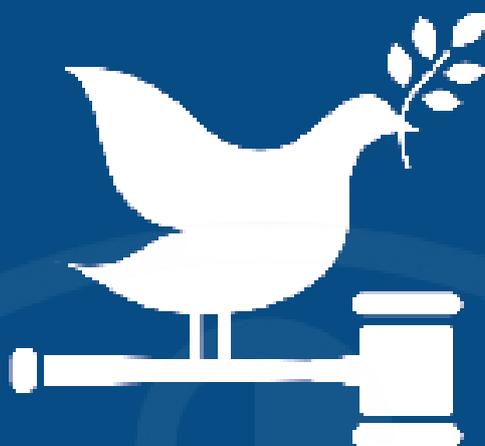
CES COMMUNES QUE NOUS AVONS ACCOMPAGNÉ :

Simbandi Balante
Diourbel
Gueule Tapée-Fass-Colobane
Sinthiou Malem
Nabadji Civol
Yeumbeul Sud
Wakhinane Nimzatt
Agnam
Dindéfelo
Djiredj
Bandafassi
Kédougou,
Bakel
Médina Chérif
Oréfondé
Civo
Ballou
Koussanar
Saly,
Yarang Balante
Dangalma

enda ECOPOP

Sinthiou Fissa
Cayar
Dioulacolon
Fongolimbi
ele
Kédougou
Sédhiou,
Ogo Kolda
Joal Fadiouth
Bambali
Bagadadji
Sédhiou
Djida Thiaroye Kao
Marsassoum
Djiredji
Koussan
Tambacounda
Dalifort Foirail
Yeumbeul Nord
Diaobé-Kabendou
Diattacounda,
Médina Gounass
Diawara Etc.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Enda ECOPOP

Complexe SICAP - Point E - Avenue Cheikh Anta DIOP
Immeuble B - 2^{ème} Etage

BP : 3370 Dakar

Tél. : (+221) 33 859 64 11 - Fax : 33 860 51 33 - 33 869 99 48

Email : ecopop@endaecopop.org

Web : www.endaecopop.org